

# NOMBRE RECORD DE NOUVEAUX BACHELIERS

Page 5



# LA DISTRIBUTION DU CARBURANT ASSURÉE NORMALEMENT

Page 24

ISSN : 1112-7449

# MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2589 | Ven. 18 - Sam. 19 septembre 2015 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS 5<sup>E</sup> JOURNÉE



## DES AFFICHES À LA PELLE

Page 17

### TRAFIC D'ARMES

## UNE AMPLÉUR INQUIÉTANTE !



Page 3

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ À L'APN

## CE QUE PRÉVOIT LA LFC 2015 EN MATIÈRE FISCALE

Page 4

CARTE DE JOURNALISTE PROFESSIONNEL

## FACILITATION DE L'ACCÈS À L'INFORMATION



Page 5

### A PROPOS DES TRANSFERTS SOCIAUX



## L'UGTA DIT "NON" À LA BANQUE MONDIALE

Page 3

### CLASSES DE PRÉSCOLAIRE

## PAS POUR TOUS !

Page 5





102  
résidents de centres  
pour personnes âgées  
se sont envoyés vers les  
Lieux Saints.

100  
kg de kif saisis et arrestation  
de deux barons de la  
drogue.

46  
communes retenues à Alger  
pour la vente de moutons.

## 2.101 secouristes bénévoles formés à Médéa

Au total, 2.101 secouristes bénévoles ont été formés dans la wilaya de Médéa, à la faveur de l'opération "Un secouriste par famille" a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction locale de la Protection civile. Selon la même source, 1.930 secouristes hommes et 171 secouristes femmes ont été formés aux techniques de secourisme de masse et aux soins d'urgence, durant les différents cycles d'initiation organisés, depuis 2010, à travers les structures d'intervention locales de la Protection civile dans le cadre de l'opération "Un secouriste par famille", en vue d'inclure aux citoyens une culture préventive et former des secouristes bénévoles capable d'apporter leur soutien aux sauveteurs professionnels, en cas de sinistre ou catastrophe majeurs. Sur cet effectif de bénévoles, 120 ont suivi un stage de perfectionnement, dans le cadre de l'opération "Secouriste volontaire de proximité", a ajouté la même source, précisant que dix groupes, composés de 12 personnes, ont reçu une formation poussée en matière de soins d'urgence, de prise en charge des victimes d'incidents domestiques ou des accidentés, ainsi que sur les techniques d'intervention sur les lieux d'accidents et des sinistres naturels et l'organisation des secours.



## La phase de choix des sites AADL s'achèvera fin octobre

Le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, a estimé samedi à Alger que la phase de choix, par les souscripteurs au programme de location-vente 2001-2002, des sites de leurs logements devrait s'achever fin octobre prochain, affirmant que le tour sera par la suite aux postulants du programme AADL 2. Le choix des sites (cité, bâtiment, appartement et étage) via le site de l'AADL se déroule dans de "bonnes conditions", a précisé Tebboune lors d'une conférence de presse en marge d'une rencontre d'évaluation de son secteur sans donner de chiffres sur le nombre de souscripteurs qui sont parvenus à choisir leur site depuis le lancement de l'opération samedi dernier.

L'opération devrait s'achever fin octobre avant que l'AADL ne commence à convoquer les souscripteurs

aux programmes AADL 2 en 2013, a estimé le ministre.

89.152 souscripteurs au programme AADL 1 ont versé la première tranche du montant du logement. L'opération se déroule dans la "transparence", a tenu à souligner Tebboune précisant que le choix électronique se faisait en fonction du numéro de série qui donne la priorité aux souscripteurs par ordre chronologique d'actualisation de leurs dossiers.

A la question de savoir pourquoi l'opération de choix des sites n'a pas été ouverte devant les programmes AADL 1 et 2 en même temps comme ce fut le cas pour les préinscriptions et l'actualisation du dossier pour l'AADL 2, Tebboune a expliqué qu'une telle mesure garantissait une maîtrise optimale de l'opération.

## Les corps d'une fillette et d'un homme repêchés à Bouira et Biskra

Les corps sans vie d'une fillette et d'un jeune homme ont été repêchés, mardi, dans deux cours d'eau dans les communes de Dirrah à Bouira et de Biskra, selon les services de la Protection civile.

La fillette, âgée de 10 ans, avait été emportée dimanche dernier par les eaux en crue de oued Lahrar, dans la commune de Sidi-Aïssa à M'sila, pour être retrouvée dans la soirée de mardi au douar Lechouaf, dans la wilaya de Bouira, non loin de Sidi-Aïssa. A Biskra, le corps sans vie d'un jeune homme de 18 ans qui s'était risqué à se baigner dans oued Sidi-Zarzour qui traverse le chef-lieu de la wilaya, a été repêché mardi par les éléments de la Protection civile.

Les deux dépouilles ont été déposées à la morgue des hôpitaux de Sidi-Aïssa et de Biskra tandis que des enquêtes ont été ouvertes par les services de sécurité pour déterminer les circonstances de ces deux noyades.



## Des militaires et des drones pour protéger les œufs de tortue au Mexique

Dans la lumière rosée de l'aube, un drone surveille les œufs enfouis dans le sable par des milliers de tortues venues pondre au cours de la nuit sur cette plage mexicaine de la côte pacifique, dans l'Etat de Oaxaca.

Un peu plus loin, des militaires inspectent les alentours avec un même objectif : empêcher le vol des œufs déposés par cette espèce en voie de disparition. Pour neutraliser les voleurs, les autorités mexicaines ont décidé cette année de renforcer leur dispositif de surveillance en s'aidant pour la première fois de cette technologie.

Equipés de GPS et transmettant des images vidéos, les drones repèrent les pillards qui se cachent derrière les cactus qui bordent la plage pour dérober ces œufs. Ils servent aussi "à repérer les sentiers" empruntés par les voleurs, indique un des 20 militaires de la Marine mexicaine déployés sur cette plage, longue de 18 km, près de la ville de San Pedro Huamelula.

Mais certains pillards surgissent parfois aussi sur les plages en groupe, à cheval, une machette à la main et parfois même avec des armes, explique à l'AFP sous couvert d'anonymat ce militaire, allongé dans son hamac, après une nuit de garde sur la plage.

Ces deux plages forment à elles seules le lieu de ponte des tortues olivâtres le plus important au monde: jusqu'à 70.000 tortues peuvent venir y déposer leurs œufs en une seule nuit, selon les autorités. Dans cette zone de San Pedro Huamelula, les voleurs d'œufs proviennent essentiellement de la population locale des ethnies Chontale et Zapotèque, qui traditionnellement les consomment et les vendent. Mais depuis 1990, le gouvernement a interdit ces pratiques.

## Un grand-huit terrifiant avec une chute libre de... 67 mètres

Comme les athlètes olympiques, les parcs d'attractions vont toujours plus haut, plus vite et plus fort. Tout ce qui provoque des sensations extrêmes est bon pour le public. Cette règle s'appliquera aussi à "Valrav'n", le nouveau manège du parc de Cedar Point (Ohio). D'une longueur d'environ 1.000 mètres, ce grand-huit est déjà décrit comme le "plus grand, rapide et long rollercoaster du monde". Dans un communiqué publié le 9 septembre, les propriétaires du parc ont expliqué que l'attraction qui sera inaugurée à l'été 2016, comprendra des loopings terrifiants.

Mais la grande nouveauté reste la chute libre de 67 mètres à 90 degrés à la vitesse vertigineuse de 120 km/h. Pour plus de sensations, le wagon est maintenu pendant quelques secondes en haut des rails avant de dévaler la descente équivalente aux 20 étages d'un immeuble.

Toutefois, l'aventure ne s'arrête pas là puisque les visiteurs seront aussi transportés dans des boucles qui vont dans un sens puis dans un autre. Vous aurez à coup sûr la tête qui tourne.

D  
I  
X  
I  
T



## Abdelmalek Sellal

*"Dans le cadre de la rationalisation des dépenses publiques (...), je vous instruis de veiller personnellement à l'effet d'attirer l'attention des gestionnaires des administrations, organismes et établissements publics sous votre tutelle à faire preuve de plus de rigueur dans la gestion des ressources financières qui leur sont allouées.*

*Ces ressources doivent être orientées exclusivement aux dépenses incompressibles afin d'assurer les missions dont elles sont investies et ne doivent en aucun cas être affectées à des dépenses superflues."*

A PROPOS DES TRANSFERTS SOCIAUX

# L'UGTA dit "non" à la Banque mondiale

La chute des prix du pétrole et ses répercussions sur les recettes en devises du pays a amené des organisations financières internationales à émettre nombre de recommandations à l'adresse du gouvernement algérien.

PAR KAMAL HAMED

Les organisations de Bretton Woods, à savoir le FMI et la Banque mondiale, ont ainsi recommandé au gouvernement algérien de réduire la facture des subventions et des transferts sociaux. Ces recommandations n'ont pas été du goût, non seulement du gouvernement algérien, mais aussi de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). La centrale syndicale a en effet exprimé une ferme opposition aux conseils de la Banque mondiale. "Nous demandons aux experts des institutions financières internationales de nous dispenser de certains conseils qui, pour nous, n'apportent aucune plus-value" indique l'UGTA dans un communiqué rendu public avant-hier jeudi en précisant que l'organisation syndicale refuse "toute ingérence dans la gestion des transferts sociaux en Algérie" estimant par ailleurs que "le point de vue" de la Banque mondiale est mal à propos. L'UGTA considère que "la question des transferts soci-

aux, telle que soulevée par la Banque mondiale, les dits commentaires et conseils, ne reflètent nullement aujourd'hui la réalité sociale et sociologique de l'Algérie". Et au communiqué de la centrale syndicale de préciser que "les transferts sociaux font partie d'une culture de l'État algérien à l'endroit des catégories démunies, et ces transferts sociaux leur permettent de faire face à la vie quotidienne". La Banque mondiale, à travers ses experts, ne cesse d'appeler le gouvernement algérien, notamment depuis la dégringolade des prix du pétrole, à réduire l'enveloppe financière consacrée aux transferts sociaux ainsi que les subventions à certain produits. Il y a juste quelques mois cette institution financière internationale estimait que "les subventions, d'inspiration vertueuse dans un contexte de recherche d'équité sociale, se sont avérées, au fil des années, non seulement insoutenables pour les finances publiques, mais dans bien des cas détournées de leur objectif réel, au point de créer des effets pervers pour l'ensemble de la



communauté". Prenant l'exemple des subventions au prix du carburant la Banque mondiale estime que "les subventions à l'énergie auraient coûté au Trésor public environ 20 milliards de dollars en 2014, ce qui représente le tiers du budget annuel de l'Etat". Le FMI a abondé dans le même sens

en recommandant au gouvernement algérien de privilégier "des transferts ciblés" en vue de protéger les couches défavorisées et de supprimer en parallèle les subventions aux produits énergétiques et à certains biens alimentaires qui profitent actuellement aussi bien aux riches qu'aux pauvres. "Encore une fois, nous souhaitons que les institutions financières internationales ne s'immiscent plus dans les politiques sociales de notre pays", indique l'UGTA. Le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a lui aussi répondu aux mêmes recommandations émises par le FMI. Lors de la présentation, jeudi du projet de loi de finances complémentaire 2015 devant les députés de l'APN, Benkhalfa, qui a reçu une délégation du FI qui séjourne à Alger, a indiqué que le "gouvernement ne va pas toucher aux subventions sur l'eau, le gaz et les aliments de consommation. Nous avons dit au FMI qu'un changement brutal est synonyme d'un grand danger. Le changement doit se faire de manière progressive".

K. H.

TRAFFIC D'ARMES

## Une ampleur inquiétante !

SMAIL B.

La lutte contre le trafic d'armes et de munitions en Algérie ne s'escompte pas devant la hausse des affaires constatée ces derniers temps. En l'espace de trois jours seulement, les services de la Gendarmerie nationale ont saisi un lot important, dont des fusils à pompe, des PA et des fusils de chasse. C'était le cas dans la wilaya de Laghouat où les gendarmes de la brigade locale ont récupéré 1 fusil à pompe, 1 pistolet automatique, 5 fusils de chasse et arrêté 10 personnes pour détention illégale d'arme à feu et munitions, selon un communiqué de presse de la cellule de communication du commandement de la GN. Agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes, assistés des membres de la section de sécurité et d'inter-

vention du groupement, ont interpellé 1 personne et saisi dans son domicile, situé à la cité El-Mehafir, deux fusils de chasse, détenus illégalement avec 25 cartouches. Poursuivant leurs investigations et en vertu d'un mandat de perquisition, les enquêteurs ont interpellé 2 membres d'une même famille et saisi dans le domicile de l'un d'eux, à la cité Bordj El-Senoussi, commune de Laghouat, 3 fusils de chasse, un fusil à pompe, un pistolet automatique, 40 cartouches, 26 capsules, une quantité de chevrotines et un lot de pièces pour fusils de chasse. Un peu plus tard, l'enquête poussée a permis de mettre la main sur 7 autres acolytes et de récupérer, dans des habitations situées à Ksar El-Hirane et à Laghouat, 2 fusils de chasse, 69 cartouches, 92 capsules, une quantité de poudre noire, 1 lot de pièces pour fusils de

chasse, 2 paires de jumelles, 5 téléphones portables et une somme de 280 millions de centimes. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal local pour détention illégale d'armes à feu et munition, 8 d'entre elles ont été placées sous mandat de dépôt. A Djelfa, les gendarmes de la brigade de Messaad ont interpellé 6 perso et d'un véhicule de tourisme, en possession de 5 fusils à pompe, 3 fusils de chasse et 10.000 cartouches, détenus illégalement. Poursuivant leurs investigations et en vertu de mandats de perquisition, les éléments de la GN ont arrêté les autres mis en cause et saisi dans leurs domiciles, situés dans les localités de Hassi-Bahbah, M'Lilaha et Dar-Chioukh, 4 fusils de chasse, détenus illégalement. Présentés devant le procureur de la

République près le tribunal de Djelfa pour d'association de malfaiteurs et détention illégale d'armes à feu, 4 parmi les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt et les autres citées à comparaître à une audience ultérieure. Pour leur part, les services de la Sûreté nationale sont parvenus à arrêter à Relizane un homme soupçonné d'avoir des liens avec des groupes terroristes et saisi dans son domicile 2 PA de type Beretta et Mod, une quantité de munitions, un treillis militaire et une tablette électronique contenant des enregistrements subversifs, selon la cellule de communication de la DGSN qui précise que le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt pour détention illégale d'armes de guerre et apologie de terrorisme.

S. B.

EVENEMENTS DE GHARDAIA

## Bedoui appelle à fédérer les efforts

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a appelé, à partir de Ghardaïa, l'ensemble des acteurs sociaux à "fédérer leurs efforts, pour effacer définitivement les stigmates des malheureux événements qu'a connus cette wilaya". S'exprimant à l'issue de la cérémonie de clôture des travaux de la commission interministérielle de prise en charge du développement de Ghardaïa, en présence des cadres et élus locaux, le ministre de l'Intérieur a convié l'ensemble des citoyens et autres responsables à "déployer leurs efforts dans les quinze jours à venir, afin d'éliminer les traces qui sont restées de ces incidents". "Le ministère de l'Intérieur s'attèle à la mise à niveau des collectivités locales de Ghardaïa, à travers le soutien matériel et technique qu'il apporte aux collectivités locales, dans le cadre de la reprise de la vie normale et le retour de la

quiétude et de la paix dans la région", a-t-il souligné. "D'importants pas ont été franchis dans la mise en œuvre des mesures nécessaires au retour à la vie normale et à la paix, il reste à effacer les signes des événements et rattraper les retards enregistrés dans différents domaines, à travers une vision intégrée et en concertation avec la population", a-t-il ajouté. "Il faut agir ensemble afin de relever les défis auxquels fait face la région en matière de développement local, d'amélioration du cadre de vie de la population et de promotion de l'attractivité de la région", a estimé M. Bedoui. Le ministre a pris connaissance des résultats des travaux de la commission, énoncés par le secrétaire général de la wilaya de Ghardaïa après une évaluation exhaustive qui s'articule autour des projets de développement, le retard enregistré dans l'avancement des programmes inscrits et les dysfonctionnements et causes relevés. Les différents cadres et responsables de la commission ont identifié et priorisé, dans ce cadre, les

besoins et attentes locales, afin de résoudre définitivement les multiples problèmes que connaît Ghardaïa en matière de développement. Noureddine Bedoui a engagé, au cours de la cérémonie de clôture, un débat avec les élus locaux, sur des projets de développement mais aussi des préoccupations des acteurs locaux en matière d'investissement, d'agriculture, de santé et d'habitat. Auparavant, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a visité un projet de dédoublement du chemin de wilaya 106, la zone d'activités de Métlili et la zone industrielle de Ghardaïa, avant de présider la clôture des travaux de la commission interministérielle pour la prise en charge du développement de la région de Ghardaïa, instituée en juillet dernier sur instructions du Président de la République. Cette commission est composée des secrétaires généraux et hauts cadres des différents départements ministériels.

L. B.

INTERRUPTION VIOLENTE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION AUBURKINA FASO

## L'Algérie condamne un "coup de force"

L'Algérie "condamne fermement le coup de force commis mercredi au Burkina Faso et appelle à la libération immédiate et sans conditions des responsables de la transition", indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "L'interruption violente et illégale du processus de transition politique en cours, à quelques jours de la tenue des élections devant consacrer le rétablissement

de l'ordre constitutionnel dans ce pays frère, est un acte inacceptable qui compromet gravement les chances d'une sortie rapide de la crise politique que traverse le Burkina Faso", souligne la même source. "Tout en réaffirmant son attachement à la décision adoptée lors du sommet de l'OUA à Alger, en juillet 1999, sur les changements anticonstitutionnels de gouvernements et aux autres résolutions

pertinentes de l'Union africaine, de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité des Nations unies, l'Algérie appelle l'ensemble des acteurs en présence à faire valoir la voie de la raison et de la sagesse et à éviter tout acte de nature à exacerber la tension pour prémunir le pays contre les risques de glissements dans l'incertitude", conclut le communiqué du ministère des Affaires étrangères.

R. N.

ARRESTATION EN ITALIE DE L'EX-AVOCAT DU FIS DISSOUS

## L'Algérie présentera une demande d'extradition

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé jeudi que l'Algérie présenterait à l'Italie, dans les délais, la demande d'extradition de l'ex-avocat de plusieurs dirigeants du Front islamique du salut (FIS) dissous, objet d'un mandat d'arrêt international. En marge de la séance de vote du code de procédure pénale à l'APN, Louh a souligné que la justice italienne avait accordé un délai de 40 jours à l'Algérie pour préparer le dossier de la demande d'extradition de Rachid Mesli, à compter de la date de son arrestation vers fin août. Le ministre a affirmé que "le dossier sera fin prêt dans les délais avant son envoi par voie diplomatique". "Cette affaire n'est pas la première du genre et elle ne sera pas la dernière", a estimé Louh, précisant qu'outre la législation nationale, la justice algérienne agit conformément aux conventions bilatérales signées avec certains pays, dont l'Italie et des conventions internationales ratifiées par l'Algérie. Rachid Mesli fait l'objet d'un mandat d'arrêt émis par Interpol sur demande des autorités algériennes, pour son implication dans des affaires liées au terrorisme.

R. N.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ À L'APN

# Ce que prévoit la LFC 2015 en matière fiscale

La loi de finances complémentaire 2015 (LFC 2015), adoptée jeudi à la majorité à l'Assemblée nationale populaire (APN), prévoit plusieurs mesures fiscales dans les secteurs commercial et immobilier notamment.

PAR RIAD EL HADI

L'article 73 de ce texte, qui modifie et complète la LFC 2009, stipule qu'il est institué une taxe de domiciliation bancaire sur les opérations d'importation de biens ou de service.

Le montant de cette taxe est fixé à 0,3 % du montant de l'importation pour toute demande d'ouverture d'un dossier de domiciliation d'une opération de bien ou de marchandise sans que le montant de la taxe ne soit inférieur à 20.000 DA.

Les personnes exemptées de la taxe de domiciliation bancaire au titre des importations des biens d'équipements et



Sans surprises, la loi de finances complémentaires 2015 adoptée à la majorité.

matières premières qui ne sont pas destinées à la revente en l'état, sont passibles, lorsque l'engagement qu'ils ont souscrit n'a pas été respecté, d'une amende égale à deux (2) fois la valeur de ces importations.

Par ailleurs, il est créé, au titre du code du timbre, le tarif de la taxe des véhicules neufs importés ou acquis localement qui est fixé entre 80.000 DA et 250.000 DA pour les véhicules de tourisme moteur-essence (en fonction du cylindre), avec un abattement de 20.000 DA pour les véhicules équipés de GPL/C, à l'exception des véhicules dont le cylindre est égal ou supérieur à 2.500 cm<sup>3</sup>.

Cette taxe est entre 120.000 DA et 400.000 DA pour les véhicules de tourisme diesel (en fonction du cylindre) et entre 200.000 DA et 350.000 DA pour les véhicules de transport de personnes. Le produit de cette taxe, lors de leur première mise en circulation, est reversé à 85 % au Fonds spécial pour le développement du transport et à 15 % au budget de l'État.

## Conditions d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties

Au titre de la taxe foncière, l'article 5 prévoit que sont désormais exonérées de la taxe foncière des propriétés bâties lorsqu'elles constituent l'unique propriété et l'habitation principale de leurs propriétaires à la double condition que le montant annuel de l'imposition n'excède pas 1.400 DA et que le revenu mensuel des contribuables concernés ne dépasse pas deux fois le salaire national minimum garanti (SNMG). Bénéficient également de cette exonération les constructions nouvelles, les reconstructions et les additions de construction, sachant que cette exonération prend fin à partir du 1<sup>er</sup> janvier de l'année qui suit celle de leur achèvement.

Elle s'applique aussi au logement public locatif appartenant au secteur public à la condition que le locataire ou le propriétaire dudit logement satisfait aux conditions fixées. Toutefois, il est souligné que cette loi ne dispense pas les propriétaires et les logements, qui y sont mentionnés, du paiement d'une taxe foncière fixe de l'ordre de 500 DA annuellement. En outre, il est précisé que les immeubles, quelle que soit leur nature, sont estimés d'après leur valeur vénale

réelle, déterminée par une commission interministérielle.

Pour ce qui concerne la valeur de l'impôt sur le patrimoine, elle est fixée de 0 % à 1,75 % pour une valeur du patrimoine allant de 100 millions DA à plus de 450 millions DA.

Le montant de la taxe prélevée oscille entre 1.000 et 130.000 DA par local à usage d'habitation, professionnel, artisanal ou assimilé, terrain aménagé pour camping et caravanes ou encore à usage industriel et commercial.

Par cette LFC, il est institué une taxe annuelle d'habitation prélevée par Sonelgaz sur les quittances, due pour tous les locaux à usage d'habitation ou professionnel, et dont le montant annuel est fixé entre 300 et 1.200 DA dans l'ensemble des communes et entre 600 et 2.400 DA dans les communes des wilayas d'Alger, Annaba Constantine et Oran. La LFC 2015 indique aussi que le Trésor public est autorisé à prendre en charge les intérêts pendant la période de différé et la bonification à 100 % du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques, dans le cadre de la réalisation du programme de 80.000 logements en location-vente.

Au plan de l'activité artisanale, les ouvrages d'or, d'argent et de platine supportent un droit de garantie fixé par hectogramme à 8.000 DA pour les ouvrages en or, à 20.000 DA pour les ouvrages en platine, à 150 DA pour les ouvrages en argent, lit-on encore dans la LFC.

Par ailleurs, l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS), unifié par la loi de finances initiale 2015 à un taux de 23% pour toutes les activités, a été revu pour osciller dans une fourchette allant entre 19 % et 26 % en fonction de la nature de l'activité. Le taux de l'IBS est, désormais, fixé, respectivement, à 19 % pour les entreprises de production, à 23 % pour les activités de BTPH et de tourisme, et à 26 % pour les autres activités notamment celles d'importation et de revente en l'état.

R. E.

## DISPONIBILITÉ DE SUCRE SUR LE MARCHÉ Les assurances du ministère du Commerce

Le ministère du Commerce a rassuré, jeudi, les consommateurs quant à la disponibilité du sucre blanc sur le marché national et expliqué le déficit enregistré la semaine dernière dans la wilaya de Biskra par une légère perturbation d'approvisionnement.

"Le sucre est disponible sur tout le territoire national en quantités suffisantes et aux prix habituels", a indiqué à l'APS le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère, Abdelaziz Aït Abderrahmane.

Le responsable a expliqué, à cet effet, que le manque de ce produit dans la wilaya de Biskra est dû au fait que l'opérateur qui approvisionnait cette wilaya n'avait pas eu les quantités suffisantes en sucre, ce qui a affecté aussi l'approvisionnement dans les wilayas de Ouargla et d'Illizi.

M. Aït Abderrahmane affirme que la situation a été rétablie pour la wilaya de Biskra et Ouargla alors qu'à la wilaya Illizi elle est en voie de l'être.

Actuellement, "l'approvisionnement des marchés en sucre s'effectue régulièrement par les opérateurs économiques", a-t-il encore rassuré faisant savoir que les quantités de matières premières disponibles couvraient la production pour 871 jours.

"Les quantités (de sucre roux) disponibles sont estimées à 1,07 million de tonnes. Ces quantités assurent la production pour 29 mois", selon M. Aït Abderrahmane.

Il a, donc, recommandé aux consommateurs d'éviter de faire des stocks en ce produit de base.

La consommation nationale en sucre est estimée à 1,2 million de tonnes par an, selon les données du ministère.

R. H.

## POLITIQUE BUDGÉTAIRE

# Le "cap maintenu à moyen terme" selon Benkhalfa

Le gouvernement compte passer graduellement, dans sa politique budgétaire, d'une dépense publique massive à des financements basés sur les ressources du marché même si le cap de ces dépenses "sera maintenu" à moyen terme afin d'atteindre les objectifs de croissance hors hydrocarbures, a affirmé jeudi le ministre des Finances Abderrahmane Benkhalfa.

"L'ordonnance portant loi de finances complémentaire pour 2015 s'inscrit dans les orientations du Conseil des ministres de décembre 2014 (à nous allons maintenir le cap pour les trois ou quatre années à venir", a indiqué Benkhalfa à l'APN lors de la séance consacré au vote

de cette ordonnance. "Ce cap s'articule autour de trois orientations : la valorisation des ressources, l'encouragement des entreprises créatrices de valeur ajoutée et la sauvegarde des progrès en termes de politique sociale", a-t-il précisé.

Cette politique (sociale) "ne sera en aucun cas secouée de manière brusque" en dépit de la baisse des prix de pétrole et des revenus extérieurs de l'Algérie, a-t-il promis.

Le passage d'une économie basée quasi-exclusivement sur la dépense publique vers une économie financée par les ressources extrabudgétaires se fera donc "de manière progressive", selon lui.

Pour ce faire, "l'Algérie a besoin d'une

mobilisation soutenue des ressources internes", a-t-il ajouté, dans une déclaration à la presse, en insistant de nouveau sur le fait que le programme de mise en conformité fiscale volontaire, lancé en août dernier pour tenter de bancariser l'argent informel "ne représente ni une amnistie fiscale ni un encouragement du blanchiment d'argent".

Evoquant le projet de loi de finances pour 2016, approuvé récemment par le gouvernement, il a avancé que ce texte révisera à la baisse le prix du marché du baril de pétrole, établi à 60 dollars dans le cadre de la LFC 2015.

R. E.

CLASSES DE PRÉSCOLAIRE

# Pas pour tous !

*La généralisation du préscolaire devait être effective dès la rentrée 2016-2017. C'est ce qu'avait promis la ministre de l'Éducation. Mais cela n'empêche que ce cycle vital d'apprentissage n'est pas appliqué pour tous les enfants. Un vrai calvaire pour les parents.*

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Il y a en effet maladresse. Le système préscolaire qui concerne tous les enfants avant leur scolarisation au primaire est appliqué avec parcimonie. Les parents les plus chanceux ou ceux disposant d'un coup de pouce obtiennent satisfaction, d'autres peuvent espérer une place qui n'est pas acquise totalement. Pourquoi cette discrimination alors que le système éducatif algérien garantit un épanouissement éducatif pour tous ? La question reste posée pour des milliers de parents qui n'arrivent pas à comprendre cette situation. Pour l'heure, la réponse est chez la ministre de l'Éducation, Nouria Benghebril qui a promis l'été dernier que le cycle préscolaire sera généralisé à partir de la rentrée 2016-2017, mais la première responsable n'a pas donné trop d'explication sur le nombre d'écoles disponibles ni comment combler le retard de la première scolarité des enfants en âge d'apprendre. Pour les pédagogues, l'inscription des enfants dans ce cycle particulier est vital et peut permettre une éclosion des premiers moments d'apprentissage qui permettront aux enfants plus tard de s'adapter aux cours dispensés dans le cycle primaire. La tranche d'âge entre 4 et 5 ans a été bien étudiée par les spécialistes en pédagogie et psychologie scolaire. En Algérie, Fatima Tlemçani qui est spécialiste en psycholo-



Des discriminations persistent en dépit des promesses.

gie de l'Éducation mentionne dans ses travaux que « l'enfant algérien subit un retard de compréhension des phénomènes et cela exige dès l'âge de 8 ans qu'il puisse écrire ou faire une lecture ». Il y a donc

un retard qui nuit forcément à l'intégration scolaire des enfants dans le cycle primaire. Pour cette psychologue « l'enfant subit un écart dans son développement » qui se traduit par une lenteur dans la réalisation

des premières opérations, notamment celles liées à la lecture d'un texte élémentaire ou même une opération d'addition ou de soustraction. D'autres spécialistes dans le domaine font savoir que l'enfant dès l'âge précoce n'est pas stimulé par des méthodes appropriées pouvant détecter son niveau d'intelligence, sa faculté de distinction dans l'environnement extérieur et sa façon d'acquérir les premiers éléments du savoir. Pourtant à y voir de près, ce ne sont pas les moyens pédagogiques qui manquent. Selon des enseignants témoins, certains enfants sont capables de prodiges sauf qu'avant leur première année primaire, il faudra bien leur apprendre la synthèse des petites opérations. On croit savoir que le ministère de l'Éducation veut élaborer une carte scolaire en procédant à relever les carences dans ce système. Une commission composée de cadres et d'experts a été déjà installée pour évaluer les lacunes du premier cycle scolaire avec les difficultés inhérentes aux manques de compétences d'enseignement, les retombées de la quantité d'heures apprises et non de la qualité du savoir dispensé. Tous ces éléments se traduiraient plus tard par l'échec scolaire qui a des conséquences néfastes sur la vie de ces enfants qui ont été mal encadrés dès leurs débuts.

F. A.

BAB EZZOUAR, USTHB

## Nombre record de nouveaux bacheliers

PAR RACIM NIDAL

L'université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB) a enregistré cette année un nombre record de 8.577 nouveaux bacheliers inscrits, a indiqué mercredi son recteur Benali Benzaghrou.

Il a affirmé lors d'une rencontre avec la presse consacrée à la rentrée universitaire 2015/2016, qu'elle "est marquée par la pression des effectifs, car l'USTHB a enregistré cette année un nombre record de 8.577 nouveaux bacheliers, et il y aura encore des demandes de transfert et de changement qu'on va enregistrer et étudier et dont le nombre est déjà de plus de 1.000".

Pour les effectifs de la première année, il y a 12.651 inscrits (nouveaux bacheliers

et ceux qui refont l'année et les transferts) avec 82 sections d'une moyenne de 155 étudiants chacune, avec des notes "minima" exigées pour l'inscription.

Le recteur présente l'exemple de la moyenne la plus basse pour les inscriptions en mathématiques à l'USTHB qui est de 14,59 pour un Bac sciences et 13,64 pour un Bac mathématique.

A propos des inscriptions dans les autres filières, les données définitives ne sont pas disponibles, selon le recteur de l'USTHB, qui a souligné que les inscrits en licence seront de 27.000 avec 9.000 inscrits en master et 3.500 en formation doctorale.

Ainsi, l'USTHB aura 39.500 inscrits pour cette année universitaire.

Selon le recteur, cette pression s'exerce aussi sur les formations doctorales dis-

posant de 1.806 encadreurs à l'université dont plus de la moitié sont des docteurs en sciences, enrichis bientôt de 50 autres nouveaux docteurs.

Globalement, en ce qui concerne les enseignants-chercheurs et les doctorants en activité, le recteur annonce qu'ils sont 4.500 chercheurs qui travaillent à l'USTHB. Ce dernier indique que les laboratoires effectuent de la recherche mais qu'ils sont aussi à l'écoute du monde de l'entreprise. "Nous avons commencé à avoir des programmes de recherche avec Sonelgaz et Sonatrach et on oriente ces programmes sur des préoccupations de long terme car ce ne sont pas des bureaux d'étude", a-t-il dit.

Le recteur est aussi revenu sur le dossier du LMD, soulignant la contribution de l'université à la mise en œuvre de l'évalu-

ation nationale du LMD d'ici à la fin de l'année 2015 "pour améliorer son fonctionnement". Une première évaluation a déjà démarré à l'USTHB avec un premier résultat selon lequel 54 % des étudiants terminent leur licence en trois ans alors que les masters vont aussi subir une évaluation qualitative et quantitative.

"Peut-être que la deuxième génération de masters de l'année prochaine va intégrer de nombreuses mises à jour des programmes, ce qui se fait de manière permanente dans les autres universités", a-t-il ajouté. Enfin, il a affirmé que le laboratoire espagnol webometrics a classé l'USTHB 1ère université en Algérie, sixième en Afrique du Nord et au 1.784<sup>e</sup> rang sur les 24.000 universités recensées dans le monde.

R. N.

FORTES CHUTES DE PLUIE À TAMNRSSET

## Une cellule de crise installée

Une cellule de crise a été installée jeudi au siège de la wilaya de Tamanrasset pour le suivi de la situation, suite aux fortes chutes de pluies qui se sont abattues, durant la nuit de mercredi à jeudi, dans plusieurs régions de la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Composée des représentants des directions des Ressources en eau, de l'Énergie, de l'entreprise Sonelgaz et de l'Office national d'assainissement (Ona), la cellule est chargée de suivre le développement de la situation engendrée par les précipita-

tions enregistrées dans les régions d'Abalessa et Tazrouk, distantes respectivement de 100 km et 270 km du chef-lieu de la wilaya, et dans celles d'Idèles et de Tamanrasset.

Douze (12) personnes ont été emportées par les crues de oued Amsel, au sud de Tamanrasset, et les opérations de recherches sont poursuivies par les services de la protection civile pour s'assurer qu'il n'y pas d'autres victimes, selon la cellule. Les corps sans vie de douze personnes, emportées par les eaux de oued Amsel en crue, suite aux fortes chutes de

pluies enregistrées dans la nuit de mercredi à jeudi, ont été repêchés par les éléments de la Protection civile de Tamanrasset.

Ces fortes averses ont été également à l'origine de coupures d'électricité à Tamanrasset et Abalessa, où l'entreprise Sonelgaz est intervenue pour rétablir le courant et évaluer les dégâts et pannes sur le réseau électrique.

Les services météorologiques de Tamanrasset ont enregistré une pluviométrie de 22 mm au niveau de Tamanrasset et 11 mm dans la zone de

l'Assekrem Huit corps ont été repêchés près de la localité d'Adherdhi et les 4 autres près de la localité d'Amsel, et les recherches sont poursuivies par les agents de la Protection civile, avec l'appui de citoyens, pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'autres victimes, selon le même responsable. Selon M. Benkaddour, il s'agit de corps de neuf (9) ressortissants africains et de trois (3) algériens, qui avaient été surpris par l'écoulement des eaux de l'oued. Ils ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Tamanrasset.

R. N.

CARTE DE JOURNALISTE PROFESSIONNEL

# Facilitation de l'accès à l'information

La carte de journaliste professionnel "facilitera l'accès à l'information" et lui permettra, en même temps, de bénéficier de certains avantages dans l'accomplissement de sa mission, a annoncé jeudi à Alger le ministre de la Communication, Hamid Grine

PAR RAYAN NACIM

Au-delà du caractère "strictement journalistique consistant à faciliter l'accès à l'information", cette carte, dont 3.000 unités ont été distribuées, à quelques jours de la clôture de l'opération prévue fin septembre, permettra à son détenteur d'accéder à quelques avantages "substantiels", a précisé le ministre à la Radio nationale.

Ces avantages concernent des réductions en matière de téléphonie et d'internet, de transport domestique et international et d'hôtellerie, a ajouté le ministre.

A ce jour, plus de 3.000 cartes ont été délivrées aux professionnels des médias, a révélé Grine qui s'attend à atteindre d'ici à la fin du mois courant quelque 3.500 cartes, encourageant à ce propos les journalistes qui ne se sont pas encore inscrits à se présenter auprès de la commission en charge de ce dossier pour en bénéficier.

Le ministre a également fait part de la "probable" élection, avant la fin de l'année en cours, de l'Autorité de régulation de la presse écrite, puis du "très important" Conseil de l'éthique et de la déontologie et enfin, de celle de la Commission permanente de délivrance de la carte du journaliste.

Concernant la presse locale, il a annoncé l'ouverture, le 28 octobre prochain, de la maison de la presse de Tizi-Ouzou, déplorant que jusqu'à présent, toutes les struc-

tures similaires à travers le pays ont été réalisées par l'État.

Il a invité, par conséquent, les patrons de presse privée et "engrangeant des bénéfices conséquents" à investir dans ce domaine, en même temps que dans le sens de l'amélioration des conditions socioprofessionnelles.

"De par le monde, le correspondant local n'est pas un journaliste, à moins que ses revenus proviennent du journalisme", a affirmé Grine au sujet de cette catégorie, s'insurgeant contre la "dévalorisation de l'un des plus nobles métiers", citant les profils de certains correspondants locaux qui "exercent à la base en tant que boucher ou menuisier" et ne pouvant, par conséquent, prétendre à obtenir une carte de presse.

Se défendant qu'il y ait "rétention" de l'information au niveau des institutions publiques, le ministre a estimé que cela "dépendait parfois du journaliste et de la nature de l'information recherchée", suggérant que "certaines questions n'avaient pas lieu d'être posées" notamment celles relatives à la vie privée des gens. Abordant les aspects de la déontologie et de l'éthique du métier, Grine s'est réjoui que la presse nationale soit actuellement plus "mûre", insistant sur le professionnalisme qui doit caractériser les rendus journalistiques à travers la vérification, le "croisement et l'exactitude" de l'information.



## Plus d'audace à travers des enquêtes d'investigations

"Nous sommes pour une presse extrêmement libre mais contre certaines dérives, anathèmes, insultes et subversions qui menacent parfois la sécurité du pays", a averti le ministre, rappelant les mises en garde adressées il y a quelques mois à des chaînes de télévisions privées, à l'origine de ce type de dépassements.

"Le secteur public est renforcé mais il faut qu'il aille plus vers le professionnalisme et qu'il active davantage dans le sens de l'utilité publique et d'un service public de qualité", a répondu le ministre à ce sujet, conviant les journalistes activant dans le domaine à faire preuve de "plus d'audace" à travers des enquêtes d'investigations et autres reportages de terrain.

Réfutant, par ailleurs, l'existence d'une quelconque "censure" si ce n'est celle des "consciences", Grine a évoqué les efforts engagés par son département afin de con-

tribuer à une "meilleure professionnalisation" des gens des médias et s'est réjoui de l'impact positif résultant de la mise en place du Prix du journalisme par le président de la République. "C'est la première fois qu'il y a un prix digne de ce nom. Il connaît un engouement et un élan certain, y compris parmi les grands noms du journalisme en Algérie, aussi bien du privé que du public", a-t-il soutenu, à ce propos. Abordant la gestion de la publicité étatique, le ministre a démenti toute pratique de "chantage" qui pénaliserait certains médias privés, affirmant que cette source de revenus a baissé récemment de 25 % seulement alors qu'elle était de 50 % auparavant. "Il ne faudrait pas que les patrons de presse privés comptent uniquement sur la publicité étatique mais ils doivent diversifier leurs sources de revenus", a observé Grine, estimant que cela est également "valable" pour les journaux publics.

R. N.

PROGRAMME "SAHARA SOLAR BREEDER"

## Evaluation globale fin septembre

PAR ELIAS SEMAOUN

Le programme algéro-japonais "Sahara solar breeder" (SSB), dédié au développement des technologies solaires, fera l'objet d'une évaluation globale le 29 septembre prochain à Bousmail, a-t-on appris mercredi à Oran du manager scientifique et technique de cette opération, le professeur Amine

Boudghène Stambouli. La rencontre se tiendra au siège de l'Unité de développement des équipements solaires (UDES) dans le cadre de la 5<sup>e</sup> session du Comité de coordination présidé par l'université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed Boudiaf (USTO-MB) et deux agences japonaises pour la coopération internationale (JICA) et le développement scientifique et technologique (JSTA), a précisé à l'APS M. Stambouli. Lancé en 2011, Sahara solar breeder, ou élevage de fermes solaires) a donné lieu à l'étude de faisabilité d'un projet d'envergure de production électrique à partir du Sahara en vue de son achemine-

ment vers le nord du pays, via les câbles supraconducteurs.

Trois établissements algériens sont partenaires du programme SSB, à savoir l'USTO-MB, l'université Tahar-Moulay de Saïda (UTMS) et l'unité de recherche en énergies renouvelables en milieu saharien d'Adrar (URER/MS).

La rencontre, prévue à l'UDES de Bousmail, permettra aux différents partenaires de l'opération d'examiner le bilan des réalisations accomplies (recherche scientifique, formation, équipements) et d'élaborer un plan d'action pour la poursuite du programme, a indiqué M. Stambouli, également pro-

fesseur-chercheur à la faculté de génie électrique de l'USTO-MB.

Les établissements algériens, partenaires du SSB, ont bénéficié d'équipements de pointe au titre de cette opération, à l'instar de l'USTO-MB qui a acquis un four à induction pour la production de silicium, produit essentiel dans la composante des cellules photovoltaïques. Le four a été, pour rappel, mis en service le 11 juin dernier au hall technologique de l'USTO-MB, hissant cet établissement au rang de première université algérienne productrice de silicium.

E. S.

SÉCURISATION DES FRONTIÈRES À BORDJ-BADJI-MOKHTAR

## Une tentative d'introduction d'armes déjouée par l'ANP

Une tentative d'introduction d'un lot d'armes et de munitions a été déjouée mercredi à Bordj-Badji-Mokhtar par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj-Badji-Mokhtar (6<sup>e</sup> région militaire), a déjoué, le

16 septembre 2015, une tentative d'introduction d'un lot d'armes et de munitions", lit-on dans le communiqué.

"L'opération, qui a eu lieu suite à une patrouille de ratissage menée près de la localité frontalière de Timiaouine, a permis la récupération de deux (2) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, deux (2) fusils mitrailleurs de type (RPK), un (1) lance-roquettes de type (RPG-2) et une importante quantité de munitions et de roquettes", précise la même source.

Au niveau du secteur opérationnel d'In-Guezzam, un autre détachement "a intercepté 37 contrebandidiers et saisi 16 détecteurs de métaux, 9 marteaux-piqueurs, 3 groupes électrogènes et d'autres objets", ajoute le communiqué.

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale, relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2<sup>e</sup> RM), "ont saisi 2.940 litres de carburant destinés à la contrebande", conclut la même source.

R. N.

### DATANT DE LÈRE COLONIALE Plus de 7.600 mines détruites en août 2015

Un total de 7.646 mines datant de la période coloniale ont été découvertes et détruites durant le mois d'août 2015 dans le cadre des opérations de déminage menées au long des frontières Est et Ouest du pays, a-t-on appris jeudi de source sûre.

Ainsi, au niveau de la 2<sup>ème</sup> région militaire, 1.483 mines antipersonnel et 4.166 mines anti-groupes ont été découvertes et détruites, 01 mine antipersonnel détruite dans la 3<sup>ème</sup> région militaire alors que 1.937 mines antipersonnel, 44 mines anti-groupes et 15 mines éclairantes ont été découvertes et détruites au niveau de la 5<sup>ème</sup> région militaire, a-t-on précisé.

Suite à ces opérations, le total général des mines découvertes et détruites à la date du 31 août 2015, s'élève à 795.138 mines, soit 666.619 mines antipersonnel, 123.771 mines anti-groupes et 4.748 mines éclairantes

R.N.

FINANCEMENT DE PROGRAMME D'APPUI À LA JUSTICE ET À LA FORMATION-EMPLOI

# Signatures de 2 conventions Algérie-UE

La convention de financement du programme d'appui à la justice a été signée, côté algérien, par Lamamra et côté européen, par la chef de la diplomatie européenne, Mme Mogherini.

Algérie et l'Union européenne (UE) ont signé, jeudi à Alger, deux conventions de financement de programme d'appui à la justice et à la formation-emploi dans le cadre de la coopération bilatérale.

La cérémonie de signature a été présidée par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, et la Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, vice-présidente de la Commission européenne, Federica Mogherini, en visite de travail en Algérie.

La convention de financement du programme d'appui à la justice a été signée, côté algérien, par Lamamra et côté européen, par la chef de la diplomatie européenne, Mme Mogherini.

La convention de financement du programme d'appui dans le domaine de la formation-emploi a été signée par le ministre de Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohammed El Ghazi et par la Haute représentante de l'UE pour les

Affaires étrangères et la politique de sécurité, vice-présidente de la Commission européenne.

Ces dernières années, pratiquement tous les secteurs ont bénéficié d'un programme d'appui de l'UE.

Certains ont même bénéficié de l'appui budgétaire (Ressources en eau, Environnement, Pêche) qui consiste en un virement de fonds au Trésor public moyennant l'accomplissement de critères de déboursement en relation avec le ministère des Finances.

Il s'agit de l'approche demandée et privilégiée par l'Algérie, "car elle permet une meilleure appropriation des programmes de coopération", a-t-on ajouté.

La signature de ces deux conventions intervient à l'occasion de la visite en Algérie de la chef de la diplomatie européenne, qui répond à la volonté des deux parties d'approfondir le dialogue politique, de consolider et de promouvoir les relations politiques, économiques et de partenariat.



CEIMI-MISSION DE COOPÉRATION INDUSTRIELLE FRANCO-ALGÉRIENNE

## Signature d'un accord de partenariat

Un accord de partenariat a été signé, mercredi à Blida, entre le Club des entrepreneurs et des industriels de la Mitidja (CEIMI) et la mission de coopération industrielle et technologique franco-algérienne, en présence de Kamel Moulay, côté algérien, et Jean-Louis Levat, côté français.

Cet accord de partenariat porte sur l'élaboration de programmes de formation en gestion des entreprises et en gouvernance au profit des cadres des entreprises affiliés à la CEIMI et l'identification des projets industriels susceptibles de bénéficier d'un accompagnement.

Il prévoit aussi la mise en place d'un groupe de travail mixte chargé du suivi de l'évolution du tissu industriel local et du renforcement des relations d'échanges entre les deux structures, a indiqué le président de la CEIMI, en marge de la cérémonie de signature de l'accord.



La formation et le recyclage de l'encadrement des entreprises membres de la CEIMI, notamment au plan de la qualification professionnelle, figure

également parmi les points essentiels de cet accord, appelé, selon Kamel Moulay, à contribuer à la diversification de l'économie du pays et à assurer

aux entreprises algériennes une parfaite maîtrise des technologies.

De son côté, le président de la mission de coopération industrielle et technologique franco-algérienne, Jean-Louis Levat, a estimé que cet accord représente un "pas important" dans le processus de renforcement du partenariat entre l'Algérie et la France, tout en exprimant la disponibilité de son instance à apporter toute l'aide indispensable aux entreprises algériennes afin qu'elles puissent s'épanouir et se développer.

Les efforts de la mission de coopération franco-algérienne vont être orientées, a-t-il expliqué, vers plusieurs secteurs, notamment celui de l'agroalimentaire, dont les entreprises membres de la CEIMI contribuent entre 35 et 40 % des besoins du marché national et représente, à cet égard, un axe de partenariat qui mérite d'être développé et encouragé.

BAISSE DES PRIX DU PÉTROLE

## Stimulant de la croissance mondiale

Cela fait maintenant près de 18 mois que les cours du pétrole ont commencé à dégringoler et dans leur sillage celui des principales matières premières, et rien absolument rien ne se passe au niveau de la croissance mondiale : le compteur reste bloqué autour de 2 %, et aucun signe d'accélération n'est perceptible. Pourtant, un contre-choc sur les matières premières notamment un contre-choc pétrolier correspond

à une réduction de la rente des pays exportateurs dont on sait qu'elle est mal recyclée.

Pout faire simple il s'agit d'une redistribution des revenus pétroliers, détenus par un petit nombre de personnes ayant un fort taux d'épargne, aux consommateurs des classes moyennes du monde entier, qui ont une forte propension à dépenser. C'est donc un stimulant de la croissance mondiale. Alors

Evacuons les fausses pistes. Ce n'est pas une question d'ampleur, la baisse des cours du pétrole est désormais comparable à celle du milieu des années 80. Quant aux causes de la chute c'est comme en 1986, c'est d'abord du côté de l'offre qu'il faut aller chercher la réponse avec la révolution des pétroles et gaz de schiste. Alors pourquoi l'impact de ce contre choc est émué ? D'abord, parce que la baisse généralisée des matières premières

déclenche un effet revenu négatif sur des pays producteurs dont le poids dans l'économie mondiale s'est considérablement accru. Ensuite, parce qu'une part plus importante des revenus issus de la baisse du prix du pétrole est épargnée et non pas consommée. Les pays avancés ne sont pas les seuls à importer du pétrole. Il y a aussi et de plus en plus de pays émergents. C'est normal. Leur croissance est plus forte mais également plus intense en énergie.

## OUARGLA

**Bilans des palmiers  
détruits par les flammes**

Au moins 2.616 palmiers ont été ravagés par les flammes, de janvier à fin août derniers, à travers différentes palmeraies de la wilaya d'Ouargla, on indiqua, dimanche dernier, les services de la Protection civile. La même source a indiqué, à ce titre, que 331 incendies de palmeraies, sur les 801 incendies d'origines diverses enregistrés à travers la wilaya, ont ravagé, outre le nombre susmentionné de palmiers, quelque 4.614 mètres de brise-vents, en plus de 8 hectares de broussailles. Le patrimoine phoenicicole de la wilaya d'Ouargla, estimé à plus de 2,5 millions de palmiers, est en proie chaque année à des incendies détruisant d'importantes surfaces, notamment dans les palmeraies des communes d'Ouargla, Touggourt, Sidi-Khouiled et Mégarine, en l'absence, notamment, de voies d'accès pour pouvoir les maîtriser à temps. Les services de la PC relèvent, ces dernières années, une baisse des feux de palmeraies, grâce notamment à la mise en place d'une colonne mobile de la PC, de l'acquisition de nouveaux équipements d'intervention, en plus de l'intensification des campagnes de sensibilisation en direction des agriculteurs. Plus de 3.319 palmiers avaient été ravagés en 2014 par les incendies, contre 3.401 palmiers en 2013, soit beaucoup moins que les ravages enregistrés en 2010 et 2009 où avaient été déplorés la destruction de plus de 7.600 et 8.500 palmiers respectivement, selon la même source. Les incendies sont provoqués généralement par les fortes chaleurs, l'acte volontaire et la négligence des agriculteurs, selon les services de la PC qui estiment, qu'outre la mobilisation de moyens et des dispositifs de lutte contre les feux de palmeraies, l'implication des agriculteurs reste primordiale dans la mise en œuvre des mesures préventives à même d'atténuer les dégâts engendrés par les incendies.

## ADRAR

**Développement pour  
Ouled-Aïssa**

Plusieurs projets de développement ont été inscrits au profit de la commune d'Ouled-Aïssa, daïra de Cherouine (wilaya d'Adrar), pour une enveloppe de plus de 50 millions DA, selon les responsables de cette collectivité. Ces projets, retenus au titre des plans communaux de développement (PCD-2015), vont contribuer à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, le désenclavement de cette commune (extrême nord de la wilaya) et des ksour de la région, en sus de l'amélioration des prestations de santé et du service public, selon la même source. Ce financement va permettre également le raccordement du château d'eau de ksar Ouanoudi à l'électricité ainsi que l'acquisition de pompes hydrauliques afin d'améliorer l'approvisionnement en eau potable pour nombre de ksour et la réalisation d'une clôture du cimetière de Ksar Guentour. Dans le même contexte, une étude sera lancée pour le désenclavement des ksour de la commune, à travers un projet de route reliant les Ksour de Guentour et Tala, et le revêtement de la route donnant accès à Ksar Lahmer, en plus du suivi de réalisation du siège de la commune, dans sa seconde tranche. La commune a bénéficié, par ailleurs, d'une opération de réhabilitation de la salle de soin de Ksar Semjane et d'une étude de réalisation et d'équipement d'une salle polyvalente au niveau du quartier El-Wiam. **APS**

## JIJEL, COMPLEXE SPORTIF HOCINE-ROUBAH

**Une enveloppe financière  
pour sa réhabilitation**

*A Jijel, le terrain de réplique, attendant au complexe sportif Hocine-Roubah de Jijel, a été entièrement revêtu d'une pelouse en gazon synthétique de 4<sup>e</sup> génération, a indiqué l'APS.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Les travaux de ce projet, dont le coût est estimé à 70 millions de dinars, ont également concerné la piste pour les entraînements et les épreuves d'athlétisme, ont indiqué les services de la wilaya à l'APS. Le stade de football de ce complexe, d'une capacité d'accueil de 40.000 places, va également faire l'objet de travaux pour la pose d'un gazon naturel pour une enveloppe de 17 millions de dinars, a fait savoir l'APS, soulignant qu'il est aussi question de la rénovation de la toiture, de la réalisation d'une unité de soins et de

récupération ainsi que de l'acquisition d'équipements pour l'entretien du terrain et des diverses dépendances.

Une fois achevés, ces travaux permettront à ces infrastructures d'abriter des rencontres sportives "aussi bien d'envergure locale, régionale que nationale", a affirmé la wilaya à l'APS, rappelant qu'en raison de la fermeture temporaire de ce complexe, les différentes manifestations sportives avaient été délocalisées vers d'autres installations, à l'image des stades Amirouche ou de Taher.

B. M.

## SETIF, TRACÉ DE LA LIGNE D'EXTENSION DU TRAMWAY

**Consultation des citoyens  
pour le choix définitif**

Le choix définitif du tracé de la ligne d'extension du tramway de Sétif sera arrêté après consultation des citoyens, a fait savoir le ministre des Transports, Boujemaâ Talai. Le ministre a indiqué, dans une déclaration à l'APS au terme d'une visite de travail dans cette wilaya, au début du mois de septembre, que les citoyens "seront associés, par le biais de la société civile, au choix de l'itinéraire de la future ligne d'extension" de ce moyen de transport devant être réceptionné en "janvier 2018".

Prévue initialement de la station terminale El-Bez (sortie ouest de Sétif) vers la localité d'Aïn-Trick, où était prévue la réalisation d'une gare multimodale (projet annulé), la ligne d'extension fait objet actuellement de discussions en vue de son éventuelle orientation vers la zone urbaine d'El-Hidhab à forte densité de population, a-t-on indiqué.

"Le dernier mot reviendra aux citoyens de la ville", a encore affirmé le ministre, rappelant les orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, appelant à "l'association des citoyens à toutes les actions de développement".

Lancé en travaux en mai 2014, le tramway de Sétif sera réalisé sur un linéaire de plus de 15 km depuis le lieu-dit El Hassi (Est de Sétif) vers le pôle univer-



sitaire d'El Bez, a-t-on rappelé, mettant l'accent sur l'importance de ce projet dans l'amélioration des conditions de déplacement de la population sétifienne.

S'agissant de la rationalisation des dépenses publiques, le ministre, qui s'est félicité du maintien du projet de la pre-

mière ligne d'extension du tramway de Constantine (entre la cité Zouaghi-Slimane et la nouvelle ville Ali-Mendjeli), a affirmé que tous les projets lancés en travaux seront réceptionnés "dans les délais contractuels".

APS

CONSTANTINE, ZONE INDUSTRIELLE D'IBN-BADIS

# Raccordement au réseau du gaz naturel

Une enveloppe financière de 400 millions de dinars est mobilisée pour le raccordement de la zone industrielle de Tarf au réseau du gaz naturel dans la commune d'Ibn-Badis, a indiqué le wali, Hocine Ouadah.

PAR BOUZIANE MEHDI

Effectuant, la semaine dernière, une visite d'inspection sur le site de cette zone située à une vingtaine de km au sud-est de Constantine, le wali a instruit les responsables locaux de la Sonelgaz et de la direction de l'industrie et des mines à l'effet d'accélérer les procédures préalables au lancement de cette opération "importante", a fait savoir l'APS, soulignant que le chef de l'exécutif local a indiqué, dans ce contexte, que son administration saisira "dès le lendemain de sa visite", le ministère de l'Industrie et des mines en vue d'"activer" le dossier de mise à niveau de cette zone industrielle disposant de plus de 200 lots et qui vient de bénéficier d'un programme d'extension sur 400 hectares.

Selon l'APS, rappelant les mesures prises au cours de la réunion gouvernement-wali en matière de promotion de l'investissement, M. Ouadah a appelé les responsables concernés à "s'impliquer entièrement" dans le processus de relance de l'investissement "en évitant les entraves bureaucratiques".

Dans cette zone industrielle, le wali s'est rendu sur le chantier de réalisation d'une boulangerie industrielle, première



du genre à l'échelle de la wilaya, et qui devra produire 160.000 pains par jour. Actuellement, la wilaya de Constantine compte sept zones industrielles et onze zones d'activité s'étendant sur une superficie globale d'un millier d'hectares, selon les précisions fournies sur place par les responsables de la Société de gestion des zones industrielles (SGI).

A Constantine, le programme national d'extension des espaces voués à l'investissement a ciblé trois zones industrielles, celle de Tarf (400 hectares de plus), Didouche-Mourad (extension sur 87 hectares) et d'Ali-Mendjeli qui bénéficiera de près de 45 hectares supplémentaires.

B. M.

ORAN, DÉVELOPPEMENT MULTISECTORIEL

## Réalisation d'importants projets

D'importants projets sont en voie de réalisation dans la wilaya d'Oran pour renforcer et moderniser son réseau routier et, partant, contribuer au développement de plusieurs secteurs comme ceux du tourisme, de l'industrie, du commerce, et y améliorer les conditions de transport.

Considéré comme l'un des grands projets structurants d'Oran, la réalisation de la 2e rocade sur une longueur de 21 km permettra aux usagers de la route, une circulation rapide, fluide, confortable et sécurisée. Devant relier la localité de Belgaid à El-Kerma par une bretelle à l'autoroute Est-Ouest, ce projet vise également à désenclaver de nouvelles zones relevant de six communes. Doté de 14 échangeurs, cette nouvelle rocade, dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 40%, réduira l'intensité du trafic sur le réseau actuel de la wilaya. La réception du projet, lancé en juin 2014, est prévue pour juin 2016.

Dans la commune d'Oued Tlélat, qui connaît une forte extension urbaine, une étude est lancée pour créer des voies d'accès à partir de l'autoroute Est-Ouest vers ce nouveau pôle de 17.000 logements en cours de construction. Ce projet consiste en la réalisation de deux ouvrages d'art de 25 mètres au dessus de la pénétrante

autoroutière avec une partie de route de 2,5 km. Les délais prévisionnels ont été fixés à huit mois. Le coût du projet est estimé à 600 millions DA. Cette opération a pour but de désenclaver cette nouvelle zone urbaine en créant un nouvel accès au nord de la commune et alléger le trafic sur la RN 4, principale voie traversant la ville.

Réalisé sur une distance de 5 km, le projet de dédoublement du CW 46, reliant les localités de Sidi Marouf à Hassi Bounif, aura, quant à lui, pour impact un allègement du trafic dans une région connaissant une grande dynamique urbaine où est implanté l'établissement hospitalier universitaire d'Oran 1er-Novembre, très sollicité tant par la population oranaise que par celle des wilayas limitrophes.

La réception de ce projet, lancé en juin dernier, est prévue pour avril 2016. Le coût global est de l'ordre de 205 millions DA. Par ailleurs, le projet de la trémie, située à l'intersection du boulevard Millennium et la première Rocade Sud, est très attendu. Il aura pour conséquence d'assurer une fluidité du trafic routier dans une zone abritant, entre autres, le complexe olympique de Belgaid, avec son stade de football de 40.000 spectateurs, ainsi que le nouveau pôle universitaire de plus de 80.000 places pédagogiques.

Les responsables locaux estiment que de grandes perspectives de développement touristique à Oran sont liées au projet de la voie du littoral de la corniche reliant la localité de Kristel à Arzew, sur une longueur de 25 km.

L'objectif assigné à cette liaison rapide est d'assurer des échanges fluides et confortables par le littoral entre Arzew et Oran en passant par Kristel ainsi que de permettre la création de nouvelles zones touristiques. Elle aura également pour objectif de créer un second accès pour la ville d'Arzew qui abrite une zone pétrochimique. Un autre projet est en voie d'étude pour la réalisation d'une pénétrante reliant Arzew à l'autoroute Est-Ouest.

Le développement du secteur du tourisme sera favorisé par la modernisation du CW 75, entre Canastel et Kristel. Une route traversant une zone montagneuse qui offre une vue extraordinaire sur la côte est d'Oran. Ce projet offrira également de larges opportunités au développement des zones d'extension touristique (ZET) et assurera de meilleures conditions de sécurité aux usagers empruntant le littoral Est d'Oran.

APS

AÏN-TÉMOUCHENT

## Forte demande sur le logement rural

La wilaya d'Aïn-Témouchent enregistre une forte demande sur l'habitat rural, a indiqué le wali à la presse à l'issue de tournées qui ont touché, à ce jour, quinze communes sur les 28 qu'elle compte. Cette demande résulte du caractère rural de la très grande majorité des 28 collectivités locales de la wilaya, où les citoyens préfèrent une habitation individuelle conforme à leur mode de vie, aux lieux et places de logements collectifs, a souligné Hamou Ahmed Touhami.

Pour répondre à cette demande, pas moins de 14.684 habitations rurales ont été notifiées aux daïras et communes, lesquelles sont confrontées aux problèmes d'assiettes foncières appartenant au secteur privé ou à ceux des forêts et de l'agriculture, a-t-il ajouté déclarant que "pour ces deux derniers cas, la wilaya demandera l'intervention du comité interministériel".

Par ailleurs, la wilaya enregistrera, avant la fin de l'année en cours, la distribution de plusieurs centaines de logements sociaux achevés dans le cadre des derniers plans quinquennaux (2005-2015), notamment à Aïn-Témouchent (165 unités), El-Malah (171), Aïn-Kihal (150), El-Amria et Ouled-Boujemâa (208), Châabet El-L'ham (56) et Beni Saf (37).

Ces logements figurent parmi 25.304 habitations toutes formules confondues, réalisées entre 2005 et 2015, sur un total de 45.235 unités attribuées à la wilaya, a encore signalé le chef de l'exécutif indiquant que 16.398 logements sont en cours de réalisation et 3.533 n'ont pas été lancés.

La wilaya est confrontée, également, aux problèmes liés au retard dans la réalisation de ces logements, à l'instar du projet des 400 logements sociaux inspecté, la semaine passée à El-Amria.

Confiée à une entreprise publique de Sidi Moussa, cette opération réalisée en charpente, enregistre un grand retard dans ses travaux, a-t-il indiqué, annonçant qu'il est envisagé la résiliation du marché. Prenant en considération le taux d'occupation de logements (TOL) de la wilaya qui varie entre 4,5 et 5 %, il a souligné que ce programme devait répondre à la très grande majorité de la demande pour une population de moins de 500.000 habitants.

Une demande de 15.291 logements sociaux est recensée au niveau de la wilaya, laquelle sera filtrée par le fichier national et les enquêtes des commissions de distribution. Cette demande ne devrait pas dépasser, selon le wali, 7.000 demandes.

APS

## MIGRANTS

**Sommet extraordinaire européen le 23 septembre**

Les dirigeants européens se réuniront la semaine prochaine à Bruxelles pour tenter de surmonter leurs divisions sur la crise des migrants, qui se pressent, désormais, par milliers en Croatie après avoir été bloqués à la frontière hongroise sur la route de l'Europe de l'ouest. Ce sommet de l'Union européenne aura lieu mercredi après-midi à Bruxelles, au lendemain d'une rencontre des ministres de l'Intérieur sur le dossier, a annoncé, jeudi, le président du Conseil européen, Donald Tusk.

Mardi, la chancelière allemande Angela Merkel et son homologue autrichien Werner Faymann avaient demandé la tenue rapide d'un sommet pour s'entendre sur une répartition contraignante de 120.000 réfugiés et aider à résoudre la plus grande crise migratoire sur le continent depuis 1945. Mais d'autres pays, notamment ceux de l'Est comme la Slovaquie et la Hongrie, continuent de s'opposer fermement à tout quota imposé de migrants. Ceux-ci ont continué, jeudi, d'affluer par milliers en Croatie, nouvelle route vers l'Europe occidentale après le verrouillage de la frontière serbo-hongroise, théâtre la veille de heurts violents entre migrants excédés et forces de l'ordre.

Dans la matinée, la petite gare de Tovarnik, ville croate proche de la frontière serbe, était envahie par les migrants cherchant à monter dans des trains pour rejoindre Zagreb et poursuivre leur voyage.

"Il y a entre 4.000 et 5.000 personnes ici. Les trains arrivent mais ils ne peuvent pas prendre tous ces gens", a assuré un porte-parole du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) Jan Kapic. Au total, 6.200 candidats à l'exil se trouvaient jeudi sur le territoire croate, a précisé le ministère de l'Intérieur. Et les autorités s'attendent à un afflux de plus de 20.000 migrants dans les deux semaines à venir. A la frontière serbo-hongroise, au poste-frontière de Horgos-Röske, environ 300 migrants étaient toujours massés jeudi sous un soleil de plomb, certains ayant passé la nuit dans des tentes installées à même l'asphalte.

Quelque 500.000 personnes fuyant la guerre ou la misère, et venant principalement du Moyen-Orient et d'Afrique, sont déjà arrivés dans l'UE cette année, après de longs et périlleux voyages.

## ALLEMAGNE

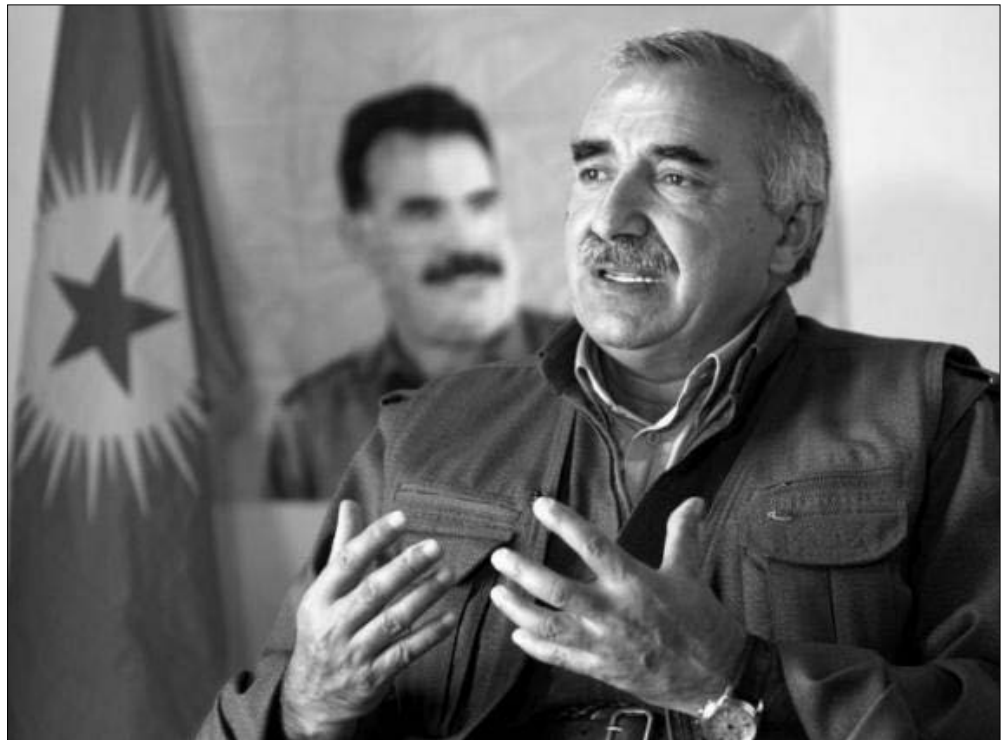
**Un islamiste tué par la police à Berlin**

Rafik Y. a blessé une policière, jeudi dernier dans la matinée, dans un quartier de l'ouest de la ville. Membre du groupe Ansar al Islam, l'homme était connu pour sa dangerosité. Agé de 41 ans, originaire d'Irak, Rafik Y. appartenait à la mouvance islamiste radicale de Berlin. Il a été tué ce jeudi matin, après avoir sévèrement blessé une policière à coups de couteau. Selon les premiers rapports évoqués par les médias, Rafik Y. aurait, au préalable, menacé des riverains du quartier de Spandau, qui ont prévenu les forces de l'ordre peu avant 10 heures. Au moins deux policiers ont fait usage de leur arme pour maîtriser l'individu. En fin de journée, ses motivations n'étaient pas encore connues, pas plus qu'il n'était possible de savoir si son geste avait été prémédité. Le procureur Dirk Feuerberg s'est gardé d'évoquer un acte terroriste. La dangerosité de Rafik Y., membre du groupe Ansar al Islam, était en revanche connue depuis longtemps. L'islamiste vivait en Allemagne depuis 1996. En 2004, il avait été soupçonné de préparer un attentat contre le Premier ministre irakien Iyad Allawi en visite à Berlin. Il avait été condamné par le tribunal de Stuttgart à huit ans de prison. Il avait été libéré en 2013. En raison de la situation en Irak, une expulsion n'avait pas été possible. Il avait, toutefois, continué à se montrer « agressif » envers les juges et les policiers, ont relaté les responsables de l'enquête. Rafik Y. portait un bracelet électronique qu'il a ôté ce jeudi matin.

Dans la soirée, la policière, qui avait dû être évacuée par hélicoptère, se trouvait dans un état stable. Elle a été blessée à la gorge par son agresseur mais aussi par les échanges de coups de feu.

Agence

## TURQUIE

**Le PKK exclut un cessez-le-feu unilatéral avec Ankara**

**Le chef militaire du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) a exclu, jeudi, de proclamer un nouveau cessez-le-feu unilatéral et accusé le gouvernement turc d'avoir relancé le conflit avec les Kurdes à des fins électoralistes.**

**D**es centaines de personnes ont été tuées dans des violences quasi quotidiennes entre les deux camps depuis que la trêve entre le PKK et Ankara s'est effondrée en juillet. Alors que des élections législatives cruciales pour l'avenir de la Turquie doivent se tenir dans

six semaines, Ankara exige des Kurdes qu'ils déposent les armes et retournent dans leurs camps dans le nord de l'Irak pour reprendre des négociations de paix.

"Un cessez-le-feu ne peut être que mutuel", répond Murat Karayilan, qui dirige, de fait, le PKK depuis l'arrestation de son chef historique, Abdullah Öcalan, dans un entretien accordé à l'agence de presse Firat, proche de son mouvement.

"L'expérience nous a montré qu'on ne peut pas obtenir de résultat positif grâce à un cessez-le-feu unilatéral", ajoute celui qui avait décrété la trêve sur le terrain il y a deux ans, à la demande de son chef emprisonné.

L'Union des communautés du Kurdistan (KCK), vitrine politique du PKK, s'est dite mercredi favorable à la proclamation d'un cessez-le-feu mutuel et à la reprise des discussions de paix.

Ces deux initiatives sont réclamées par

l'Union européenne et plusieurs partis turcs, dont le Parti démocratique des peuples (HDP), un mouvement prokurde qui a fait pour la première fois son entrée au Parlement en juin, privant le Parti de la justice et du développement (AKP) du président Recep Tayyip Erdogan de sa majorité absolue.

Dans l'entretien accordé à Firat, Murat Karayilan accuse le chef de l'Etat turc d'être l'instigateur de la reprise du conflit.

"Même si nous arrêtons (de nous battre), l'AKP ne le fera pas", affirme-t-il. "Ils continueront la guerre tant que la situation sera à leur avantage. Les conditions d'un cessez-le-feu mutuel ne seront pas réunies avant le 1<sup>er</sup> novembre", ajoute le chef militaire du PKK en référence aux élections législatives anticipées convoquées par Recep Tayyip Erdogan faute de pouvoir constituer un gouvernement de coalition.

R. I./Agence

## SOUDAN DU SUD

**Au moins 85 morts dans l'explosion d'un camion-citerne**

Au moins 85 personnes ont été tuées dans l'explosion d'un camion-citerne accidenté dont elles tentaient de récupérer la cargaison de carburant, a annoncé jeudi le porte-parole du président sud-soudanais Salva Kiir. "Ils ont péri quand le camion-citerne a explosé, il y a au moins 85 morts", a expliqué à l'AFP Ateny Wek Ateny, citant des responsables locaux et précisant que l'accident et l'explosion s'étaient produits mercredi sur la route reliant Juba à la petite localité de Maridi, à environ 300 km à l'ouest de la capitale.

Plus de 100 personnes ont également été blessées, souffrant de brûlures, a

indiqué un responsable local, John Skia, à la station sud-soudanaise Eye Radio.

Les brûlés ont été transportés à l'hôpital de Maridi, mais le personnel soignant peine à les soigner faute de disposer de produits de base, comme de l'oxygène ou des antalgiques puissants, selon une autre station, Radio Tamazuj.

Les médicaments de l'hôpital "ne sont pas réellement en mesure de calmer ce type de douleur", a expliqué à l'antenne un médecin de l'hôpital, Chandi Savior.

Les fuites sur des oléoducs ou les accidents de camion-citerne en Afrique attirent souvent d'importantes foules qui

cherchent à remplir des bidons de carburant. Les explosions ou incendies ne sont alors pas rares et font souvent de très nombreuses victimes.

En juillet 2010, en République démocratique du Congo (RDC), 292 personnes avaient péri dans l'explosion d'un camion-citerne accidenté. En décembre 2006, 284 personnes étaient mortes au Nigeria dans l'explosion d'un oléoduc vandalisé à Lagos, six mois après l'explosion d'un autre oléoduc qui avait tué entre 150 et 200 personnes.

Agence

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS, 5<sup>E</sup> JOURNÉE

# Des affiches à la pelle

La suite de la 5<sup>e</sup> journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis, prévu aujourd'hui, offrira aux puristes de la balle ronde des affiches à la pelle, avec notamment le déplacement périlleux du dauphin, l'USM Alger, alors que le stade de l'Unité maghrébine sera le théâtre d'un rendez-vous palpitant et indécis entre le MO Béjaïa et l'ES Sétif.



Page 13

LIGUE DES CHAMPIONS

## Porto décroche le nul à Kiev

Porto a pu compter sur Vincent Aboubakar, l'homme qui fait des ravages en championnat, 4 buts en 4 matches de championnat, pour ramener un point d'Ukraine.



Page 13



## ATHLÉTISME

## Lahoulou et Cherabi en or, Makhloufi se contente de l'argent

Les athlètes algériens Abdelmalik Lahoulou (400 m) et Hichem Khalil Cherabi (perche) se sont illustrés en se parant d'or, alors que Taoufik Makhloufi s'est contenté de la médaille d'argent mercredi au stade l'Unité à Kintélé dans la banlieue de Brazzaville qui abrite les 11<sup>es</sup> Jeux africains (4-9 septembre 2015). La finale du 400 m haies a été remportée avec brio par le jeune Abdelmalik Lahoulou qui souhaite que cette victoire soit un tournant important dans sa carrière professionnelle.

"C'est une sensation extraordinaire car je viens de remporter la médaille d'or et améliorer mon propre record d'Algérie. Le Championnat du monde en Chine m'a beaucoup aidé pour atteindre cette forme. J'espère que ce succès m'ouvrira les portes d'une grande carrière", a déclaré Lahoulou (21 ans) à l'APS, saluant au passage les efforts de son entraîneur, Sid Ali Sabour.

Lahoulou a gagné la course en 48.67 améliorant pour la seconde fois son record d'Algérie : 48.99 aux Mondiaux universitaires en Corée du Sud, puis 48.87 en demi-finale des derniers Championnats du monde en Chine. L'argent est revenu à un autre algérien, Miloud Rahmani en 49.27, suivi du Tunisien Mohamed Sghaier (49.87).

La deuxième médaille d'or pour l'athlétisme algérien mercredi a été l'œuvre du perchiste Hichem Khalil Cherabi qui a sauté 5.25 m, laissant l'argent au Ghanéen Jordan Yamoah (5.20 m) et la médaille de bronze au Tunisien Mohamed Romdhana (5.10 m).

"J'ai pris l'or sans surprise vu que c'est moi le favori de cette épreuve. Dieu merci, mes efforts ont été récompensés. J'ai travaillé dur avec mon coach cette année. Je pouvais sauter largement plus haut vu que mon record personnel est de 5.50 m. Nous sommes en fin de saison, il y a la fatigue, la saturation et autres paramètres. Dans une finale, l'essentiel c'est la médaille", a expliqué Cherabi.

**Déception pour Taoufik Makhloufi**

Les yeux se sont ensuite braqués vers la finale du 800 m messieurs avec le très attendu duel entre le champion olympique algérien du 1.500 m Taoufik Makhloufi et le Botswanaïse, Nijel Amos.

Amos a remporté la course en 1:50.45, suivi de Makhloufi (1:50.72) et le Kenyan Job Kenoy (1:50.79). Des chronos très modestes par rapport au calibre des concurrents.

L'Algérien a fait, de lavés des observateurs, une mauvaise course sur le plan tactique en restant longtemps derrière malgré que la course était trop lente.

L'enfant de Souk-Ahras rejette complètement cette analyse.

"Je n'ai pas commis d'erreur de positionnement. Nijel Amos qui est un spécialiste du 800 m possède la meilleure performance mondiale de tous les temps sur la distance. Il était tout simplement plus fort ce soir", a admis Makhloufi en toute sportivité.

"Je suis satisfait de cette médaille d'argent et je vais continuer ma préparation en prévision de mon principal objectif qui est les Jeux olympiques de 2016 à Rio", a-t-il ajouté.

Chez les dames, l'Algérienne Romaisa Tahani Belabiod a pris la médaille de bronze du saut en longueur à la faveur d'un bond à 6.30 m réalisé 1<sup>er</sup> essai. L'or a été glané par Amadi Chinazom du Nigeria (6.31), alors que la médaille d'argent est revenue à la Camerounaise, Joelle Mbumi. "Le concours était très rude. J'ai beaucoup de regrets. Depuis mon arrivée à Brazzaville, je n'ai pas bien bossé notamment côté musculation faute d'infrastructures disponibles. Cette médaille de bronze est bonne à prendre", relativise Belabiod (24 ans).

Enfin, l'équipe d'Algérie masculine du relais 4x400 m s'est qualifiée pour la finale, après avoir pris la 3<sup>e</sup> place de la deuxième série avec un temps de 3:09.12. L'équipe algérienne du relais 4x400 m composée de Miloud Larad, Yassine Hathat, Saber Boukmoche et Sofiane Bouhedda disputera la finale jeudi à 19h30.

## JEUX AFRICAINS 2015

L'Algérie menace l'Afrique du Sud pour la 2<sup>e</sup> place à J-2 de la clôture

L'Algérie a dépassé le seuil des 100 médailles, prenant un large avantage sur la Tunisie (4<sup>e</sup>) et menace l'Afrique du Sud pour la deuxième place au classement général des médailles des 11<sup>es</sup> Jeux africains qui prennent fin samedi à Brazzaville.

L'Algérie totalise, en effet, 111 médailles (36 or, 37

argent, 38 bronze) dans un classement dominé par l'Égypte avec 150 médailles (58 or, 45 argent, 47 bronze) suivi de l'Afrique du Sud (38 or, 34 argent, 28 bronze). A deux jours de la clôture des jeux du cinquantenaire, l'Algérie possède encore des chances des médailles en lutte libre et en taekwondo.

Pays	Or	Argent	Bronze	Total
1-Égypte	58	45	47	150
2-Afrique du Sud	38	34	28	100
3-Algérie	36	37	38	111
4-Tunisie	17	19	27	63
5-Nigeria	16	25	19	60
6-Maurice	5	3	4	12
7-Congo5	2	12	19	
8-Cameroun	4	2	10	16
9-Kenya	3	5	4	12
10-Sénégal	3	4	10	17.

## LUTTE, PREMIÈRE JOURNÉE

## 7 médailles, dont 3 en or, pour l'Algérie

Les lutteurs algériens ont réussi à offrir à l'Algérie, sept médailles, trois or, trois argent et une en bronze, lors de la première journée consacrée à la gréco-romaine, mercredi tard dans la soirée, à la salle du complexe sportif Massamba-Debat à Brazzaville pour le compte des 11<sup>es</sup> jeux Africains. La première distinction en vermeil a été remportée par Abdenour Laouini qui a battu en finale de la catégorie des -59 kg, le Sud-Africain Jan Lourens Combrinck. Les deux médailles de bronze sont revenues à Yala Maïndombe Florentin (RD Congo) et Saber Bouthouri (Tunisie). Quelques minutes après, le jeune Tarek Benaïssa, 5<sup>e</sup> au dernier Championnat du monde de lutte aux USA (il y a plus de dix jours), a surclassé son adversaire nigérian, Otutu Oke, en finale des -66 kg. Les lutteurs, Ndombasi Matadi rEgan (RD Congo) et Mahmoud Fahmi Haitham (Égypte) ont pris les deux médailles de bronze de la catégorie. Dans la catégorie des moins de 85 kg, l'Algérien Adem Boudjemline s'est également paré de l'or, en venant à bout de l'Égyptien Mohamed Moustafa Ahmad. Le podium a été complété par le Nigérian Samuel Nathaniel et le Serralaonais David Tyrese Conteh. Pour sa

part, Hamza Haloui a gagné l'argent de la catégorie des -98 kg, après sa défaite en finale devant le lutteur égyptien Ahmed Mohamed Ibrahim. Le lutteur Dieudonné Basil (Ghana) et Kanga Gislain (Congo) se sont contentés du bronze. Hichem Bourmel, dans la catégorie des -75 kg, est monté sur la 2<sup>e</sup> marche du podium des joutes africaines, après avoir perdu en finale face à l'Égyptien Ibrahim Nasser Ibrahim. Les deux troisièmes positions ont été remportées par, respectivement, Sammy Diego Nyongesa (Kenya) et Mupompa Kais (RD Congo). La 3<sup>e</sup> médaille d'argent de lutte algérienne en Gréco-roumaine a été décrochée par Bachir Sidazara chez les -80kgs. L'Algérien s'est fait battre en finale, par l'Égyptien Tarek Mohamed Abdesslam. Les deux médailles de bronze sont revenues à Omyemedelubi Abraham (Nigeria) et Boulima Wilma (Congo). Enfin, l'unique médaille de bronze de lutte algérienne lors de la première journée a été empochée par Akrem Boudjemline dans la catégorie des -71 kg. Le titre africain a été enlevé par le Nigérian Nworie Emmanuel, vainqueur en finale, de l'Égyptien Ibrahim Mahmoud Hamed. L'autre médaille de bronze est

revenue à Ngoyi Poramba Dydo du RD Congo.

Très satisfait de la moisson de cette première journée, le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne des luttes associées (Fala), Arezki Aït Hocine, a indiqué à l'APS, que "les lutteurs algériens de la lutte gréco-romaine ont défendu crânement leurs chances de médailles. Que ce soit pour l'or, l'argent ou le bronze, nos lutteurs sont à féliciter pour leur prestation".

Aït Hocine a également relevé la rude concurrence qu'il y avait avec l'Égypte, mais surtout la grosse surprise qui est venue des lutteurs du Nigeria, un pays avec lequel, nos athlètes rencontrent des difficultés en lutte libre. Aujourd'hui, le Nigeria a démontré qu'il a aussi évolué en lutte gréco-romaine. Les compétitions de la lutte libre, initialement prévues pour jeudi, ont été reportées pour vendredi. L'Algérie sera engagée dans huit catégories de poids, avec des chances de médailles.

Il est à noter que les compétitions de lutte gréco-Romaine ont été décalées d'une demi-journée, en raison du retard mis dans le pose du matériel spécifique pour la compétition.

7<sup>e</sup> FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

# La Pologne, la Syrie et la Chine se donnent la réplique

La Pologne, la Syrie et la Chine ont animé mercredi soir à Alger, le cinquième soir du 7<sup>e</sup> Festival culturel international de musique symphonique avec des programmes aux contenus de référence qui ont mis à l'honneur de grandes œuvres de la musique universelle.



**K**atarzyna Duda au violon et Marek Bracha au piano, composant le "Duo Polonais", ont produit, en début de soirée, un grand moment de musique, alignant dans un exercice de virtuoses, près de dix pièces aux exigences techniques et au degré de difficulté élevés. Marek Bracha en solo a d'abord interprété *Polonaise A-dur, op. 40* et *4 Mazurkas, op. 17* de Frédéric Chopin (1810-1849) élan d'un jeu empreint de rapidité et de précision, avec une main gauche époustouflante, avant d'accompagner sa compatriote Katarzyna

Duda qui a fait montre, elle aussi, de maîtrise technique avec notamment des solos de violon à deux voix. *Tzigane* de Maurice Ravel (1875-1937), *Légende, op. 17* et *Kujauak* de Henryk Wieniawski (1835-1880) ainsi que *Fantasia de Carmen*, op. 25 de Pablo De Sarasate (1844-1908) ont été brillamment interprétés par les deux instrumentistes, ovationnés par un public nombreux. Dans un

tout autre registre, *La Chorale de chambre de l'Institut supérieur de musique de Syrie*, dirigée par le chef de chœur Missak Baghboudarian a promené l'assistance dans une randonnée prolifique à travers une dizaine de pièces émanant de plusieurs régions du monde. Entamant le voyage depuis Damas avec *Damascène Fugue* de H. Brimo, les dix huit choristes dont dix femmes, répartis sur les quatre pupitres soprano-alto pour les voix féminines et ténor-basses pour les voix masculines, soutenus par Fadi Jebaïly au piano, ont transité par l'Arménie, la Suède, l'Italie, l'Ukraine, l'Amérique du Sud pour terminer leur périple en Algérie avec *Bi'Allahi Ya Hamami*, une valse du terroir.

Sous la direction de Zhang Siwei, le "Jilin Symphony Orchestra" de Chine a choisi pour clore la soirée, des œuvres de référence appartenant à de grands compositeurs de la musique universelle, mettant en valeur leur génie créatif, rendu

la rigueur académique et la maîtrise technique des 30 musiciens composant l'orchestre. *Prélude de The Nutcracker* (Suite) de Piotr Ilitch Tchaïkovski (1840-1893), les premiers mouvements des pièces, *Sérénade pour cordes*, *Concerto pour violon No 5* avec le soliste Zhang Tongtong au violon et *Symphony No 40* de Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791), étaient au programme de l'orchestre chinois. Egaleme nt exécutés par le "Jilin Symphony Orchestra", "Hebride Overture de Félix Mendelssohn (1809-1847) et *Concerto pour Clarinette* de Carl Maria Von Weber (1786-1826) avec le clarinetiste Luo Jin au solo. Les pièces, *Concerto pour violon Butterfly lovers* de C.G.He Zhanhao avec Zhang Tongtong au solo et *Dance Music of Yao Nationality* de Liu Tieshan et Mao Yuan, écrites dans des gammes pentatoniques et les tonalités aigues des violons, ont constitué pour l'ensemble des musiciens un retour aux sources. Le public nombreux et recueilli du théâtre national Mahieddine-Bachtarzi

(TNA) a longtemps applaudi les trois formations qui se sont succédé, savourant sobrement chaque instant de la soirée. Ouvert le 12 septembre, le 7<sup>e</sup> Festival culturel international de musique symphonique se poursuit jusqu'au 19 du même mois au TNA, avec au programme de la soirée de jeudi, l'Autriche, la Suède et la République Tchèque.

## ALLEMAGNE 200 squelettes de soldats de Napoléon découverts sur un chantier

Environ 200 squelettes de soldats de la Grande Armée de Napoléon ont été découverts à Francfort, sur le chantier d'un futur complexe immobilier, a annoncé la ville allemande jeudi. "Nous estimons qu'environ 200 personnes ont été inhumées ici", a expliqué Olaf Cunitz, adjoint au maire de Francfort, lors d'une conférence de presse sur place, dans le quartier de Rödelheim, à l'ouest de la ville. "Selon notre première estimation, il s'agit de soldats de la Grande Armée morts en 1813", sur le chemin du retour après la cinglante défaite essuyée par Napoléon lors de sa campagne de Russie. Sur la route vers la France, Napoléon avait notamment livré bataille à Hanau, une ville voisine de Francfort, vers la mi-octobre 1813, a rappelé M. Cunitz. Les combats s'étaient poursuivis dans la région, faisant 15.000 morts selon lui. Les tombes ont été découvertes grâce aux précautions archéologiques prises lors du chantier. Des mesures adoptées car d'autres soldats avaient déjà été retrouvés en 1979 dans le quartier. Les soldats découverts à Francfort sont probablement morts des suites de blessures, ou ont succombé à l'épidémie de typhus qui décimait la Grande Armée à l'époque, a avancé l'adjoint. Des assertions qui doivent encore être vérifiées scientifiquement. Mais il est certain qu'il s'agit de "tombes érigées en urgence", comme le font les militaires, a détaillé Andrea Hampel, la directrice de l'inspection des monuments historiques de Francfort. Les soldats reposent dans des cercueils sommaires, qui ont permis la bonne conservation des squelettes. Ils sont alignés en rang les uns à côté des autres et n'ont aucun objet funéraire. Par ailleurs, ils gisent selon une orientation Nord/Sud, alors que l'Europe chrétienne avait l'habitude d'enterrer ses morts sur un axe Est/Ouest. Un signe que les corps ont été enfouis à la hâte, selon Mme Hampel. Les quelques boutons de vêtements retrouvés dans les tombes ont permis d'assurer la datation autour de 1813. Plus de trente squelettes ont déjà été sortis de terre, et les fouilles ont permis de mettre au jour environ 200 tombes, selon le directeur du chantier.

REBEL HEART

## La reine de la pop toujours aussi provocante

Madison Square était l'une des premières dates de sa nouvelle tournée *Rebel Heart*, et le cœur rebelle tient ses promesses. A 57 ans, elle mène un spectacle provocateur, à la chorégraphie léchée et à un rythme effréné qui en remonterait à des artistes bien plus jeunes. Le rideau se lève sur une Madonna descendant d'une cage au milieu d'une procession de danseurs en armure, rappelant Jeanne d'Arc ou des samourais. Et ce n'est qu'un début. Madonna et ses danseurs changent de

costumes à un rythme soutenu, la reine de la pop passant d'un rôle de garçonne des années 20 à celui de matador érotisant. En fin de spectacle, c'est la nostalgie qui l'a emporté, bien que Madonna soit plus connue pour sa volonté de fer et un professionnalisme à toute épreuve que ses épanchements. Mais c'est dans cette immense salle au cœur de sa ville d'adoption qu'elle a terminé la tournée qui a fait d'elle une star mondiale. C'était en 1985 avec *Like a Virgin*. L'émotion est palpable quand elle entonne *La vie en rose* d'Edith

Piaf, seule en scène, en français, avec un ukulélé pour seul accompagnement. Changement d'ambiance et robe à volants pour un medley de ses tubes des années 1980, *Into the Groove, Dress you Up et Lucky Star*, adapté au goût de ses admirateurs latinos façon flamenco. La tournée, qui a démarré la semaine dernière à Montréal, doit l'emmener autour du monde en 76 dates. Elle sera à Paris Bercy les 9 et 10 décembre et terminera à Brisbane, en Australie, le 27 mars 2016.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE MEDEA  
DAIRA DE BERROUAGHIA  
COMMUNE DE BERROUAGHIA

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

Le président de l'assemblée populaire et communale de BERROUAGHIA porte a la connaissance des soumissionnaires a la consultation restreinte relatif au :

**PROJET / AMENAGEMENT URBAIN QUARTIER OULED ZEID BERROUAGHIA**

Paru le 31/05/2015 في يومية المشوار السياسي

Et le 01/06/2015 id d ;ld, midi libre et a donné ce qui suit :

- conformément au procès-verbal de l'analyse des offres en date du :13/09/2015
- conformément au procès-verbal d'évaluation des offres en date du :13/09/2015

Projet	Entreprise	Délais d'exécution	Montant du marché	Note technique	OBS
Projet / AMENAGEMENT URBAIN QUARTIER OULED ZEID BERROUAGHIA	ETB BRAHIMI ABDERRAHMANE BENI SLIMANE WILAYA DE MEDEA	04 MOIS	14.270.213.14 DA	63.25/100	L'offre moins disant qualifié techniquement

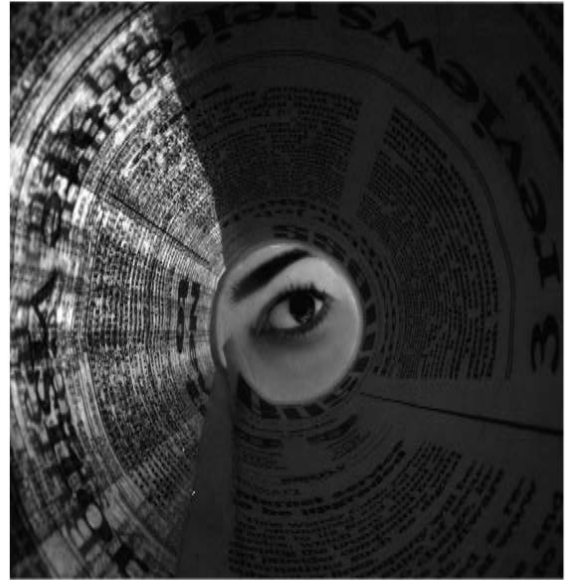
Le marché et attribue provisoirement à : ETB BRAHIMI ABDERRAHMANE SIS A BENI SLIMANE WILAYA DE MEDEA d'un montant de : 14.270.213.14 DA et délais d'exécution de 04 mois .

Les soumissionnaires ayant participés a la consultation restreinte sus cité et qui désirent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du siège de la commune a compter de la parution du présent avis.

Tout soumissionnaire contestant le choix peut présenter un recours a la commission des marchés communales dans un délai de 10 jours a compter de la première parution du présent avis et conformément a l'article 114 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété

Midi Libre N° 2589 | Samedi 19 septembre 2015 - Anep - 344 984

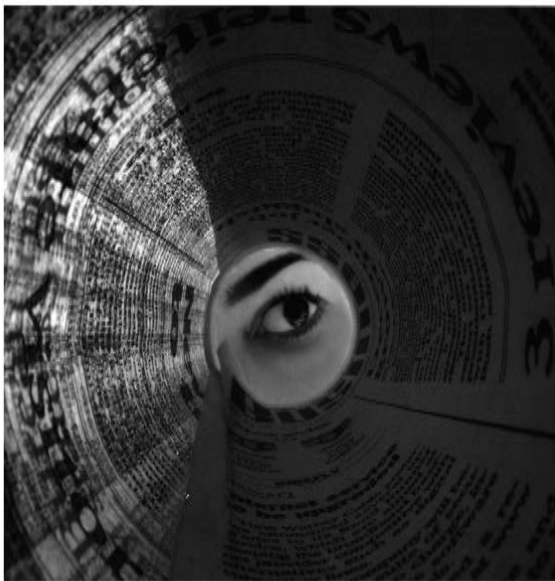
**MIDI**  
Quotidien national d'information *Libre*



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com  
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

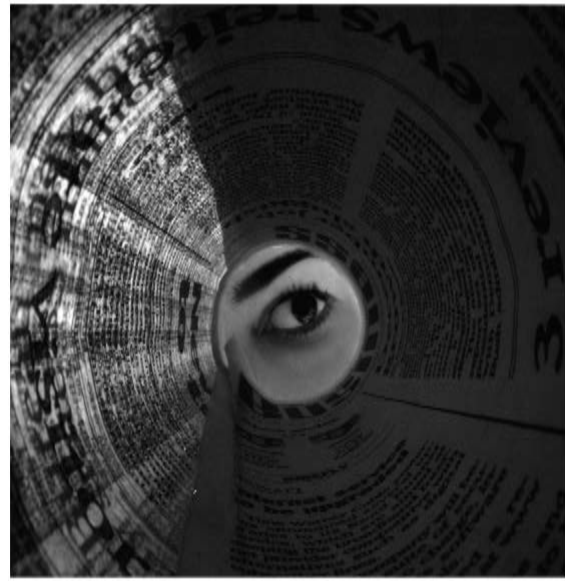
**MIDI**  
Quotidien national d'information *Libre*



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com  
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

**MIDI**  
Quotidien national d'information *Libre*



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com  
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

# Une carence en vitamine D accélère le déclin cognitif

*La vitamine D, connue surtout pour être essentielle à la santé osseuse, est principalement obtenue par une exposition au soleil, avec l'action des rayons ultraviolets sur un dérivé du cholestérol dans la peau. Elle est aussi présente dans le lait et certains poissons.*

**P**lus récemment, les chercheurs ont découvert que la vitamine D paraissait également jouer un rôle important dans le fonctionnement cérébral. Le taux jugé normal est de 30 nanogrammes par millilitre de sang. Cette nouvelle étude a été menée de 2002 à 2010 avec 382 personnes de 60 à plus de 90 ans dont le taux de vitamines D et le niveau cognitif ont été testés une fois par an en moyenne pendant cinq ans.

Les septuagénaires étaient les plus nombreux dans ce groupe. L'étude compte des personnes avec un fonctionnement cognitif normal ainsi que d'autres souffrant de légères déficiences mentales ou de démence.

## Prévenir la démence des personnes âgées

Conclusion : des carences en vitamine D étaient liées chez les participants à un déclin plus rapide des capacités mentales. "Certaines de ces personnes, qui ne s'exposaient pas suffisamment au soleil, étaient peut-être atteintes d'un cancer de la peau ou craignaient d'en avoir un", relève Joshua Miller.

"Peut-être aussi qu'elles vivaient dans des régions peu ensoleillées ou avaient des emplois qui les empêchaient d'être suffisamment au soleil", ajoute-t-il, notant que dans ce cas les compléments de vita-



mine D peuvent compenser des carences. Ce chercheur estime que davantage de recherches sont nécessaires : "Cela nous fournirait des données supplémentaires qui sont nécessaires pour aider à déterminer si des compléments de vitamine D pourraient permettre de freiner le déclin cognitif et prévenir la démence chez les personnes âgées".



## Vers un test sanguin pour prédire le succès d'une fécondation in vitro

Moins de deux fécondations in vitro (FIV) sur dix aboutissent à une grossesse aujourd'hui en France. Le défi est donc d'augmenter ce taux de succès. Des chercheurs du CHU de Montpellier, menés par le professeur Samir Hamamah (Inserm U1203), proposent ainsi un test qui permettrait de mieux sélectionner le matériel cellulaire pour accroître les chances pour les couples d'avoir un enfant. Comment ? En évaluant la qualité des ovocytes (cellules germinales) de la mère par le biais d'un simple test sanguin, comme le rapporte une étude publiée dans la revue *Plos One*.

Pour comprendre, rappelons que la FIV consiste à faire fusionner un ovocyte avec un spermatozoïde, en laboratoire, afin de provoquer une fécondation. Puis, une fois l'œuf fécondé composé de plusieurs cellules, il s'agit de le replacer dans l'utérus de la patiente pour tenter de provoquer une grossesse.

### Identifier de nouveaux biomarqueurs

De la qualité des ovocytes dépend, en partie, le succès de la FIV. "La qualité de l'ovocyte et de son microenvironnement affectent, en effet, les premiers instants du développement de l'embryon, explique le Pr Samir Hamamah. Pour l'heure, les marqueurs utilisés en routine pour évaluer la qualité de la réserve ovarienne sont peu fiables.

L'idée de l'équipe de Montpellier a été de s'intéresser aux ADN libres. Ce sont des fragments d'ADN, libérés dans la circulation (sang et fluides biologiques) à la suite de la destruction des cellules.

L'ADN libre est ainsi déjà utilisé comme marqueur de certains cancers ou maladies gynécologiques. "Nous avons déjà montré que le taux d'ADN libre en circulation était proportionnel au taux de cellules en apoptose (mort cellulaire, NDLR) ou en nécrose dans les follicules ovariens, poursuit le Pr Samir Hamamah. Nous avons pensé qu'il pourrait donc refléter la qualité du microenvironnement folliculaire (des ovules) et donc les chances de grossesse." Autrement dit, un milieu ovocytaire riche en ADN libre témoignerait d'une agression des cellules et donc d'un milieu peu favorable au développement embryonnaire.

### Doubler les taux de naissances issues de procréation médicalement assistée

Dans l'étude publiée dans *Plos One*, les chercheurs ont quantifié l'ADN libre dans le fluide du follicule récupéré lors d'une ponction ovocytaire réalisée chez 117 femmes en procédure de FIV. "Nous avons alors montré que le niveau d'ADN libre est significativement plus élevé dans les fluides folliculaires de patientes qui ont des réserves ovariennes défectueuses, précise le pro-

fesseur. Mais aussi que le niveau d'ADN libre était un facteur prédictif de la grossesse avec une fiabilité de 88 %." L'expert utilise d'ailleurs cette méthode depuis 2011, dans les cas d'échecs répétés de FIV. Il a ainsi doublé les taux de naissances issues de procréation médicalement assistée dans le service.

"Si le taux d'ADN libre circulant est trop élevé nous déconseillons alors de commencer la tentative de la FIV. Mais ce marqueur variant selon les cycles, on peut décaler la tentative de 2 à 3 mois pour tenter d'obtenir des ovocytes de meilleure qualité."

L'idée serait donc d'envisager ce test au moment du prélèvement des ovocytes pour s'assurer de prendre les "meilleurs", ayant le plus bas taux d'ADN libre. Mais aussi, à terme, de le simplifier et de proposer un test sanguin. En effet "les follicules sécrètent des substances qui passent dans la circulation sanguine". Selon l'Inserm, l'industrie pharmaceutique serait déjà sur les rangs.

### Près de 24.000 naissances par FIV en 2012

En 2012, plus de 142.708 tentatives de procréation médicalement assistées ont été menées en France. Elles ont permis la naissance à 23.887 enfants, selon l'Agence de la biomédecine. Cela représente 2,9% des naissances enregistrées cette année-là par l'Insee, soit une naissance sur 35.



## Offres d'emplois

### Référence : Emploipartner-1406

**Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING**

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et de management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

#### Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché.
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou

#### services

- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

#### Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur / médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

#### Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

#### Lieu de travail principal :

- Kouba

### Référence : emploipartner-1411

**Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE**

#### Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

#### Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

#### Lieu de travail principal :

- Alger

### Référence : emploipartner-1408

**Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE**

#### Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

#### Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

#### Lieu de travail :

- Alger

### Référence : emploipartner-1409

**Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).**

#### Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
  - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
  - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
  - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
  - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
  - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
  - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
  - Supervise et contrôle la gestion des agences.
  - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
  - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
  - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

#### Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

#### Lieu de travail :

- Alger

### Référence : emploipartner-1410

**Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)**

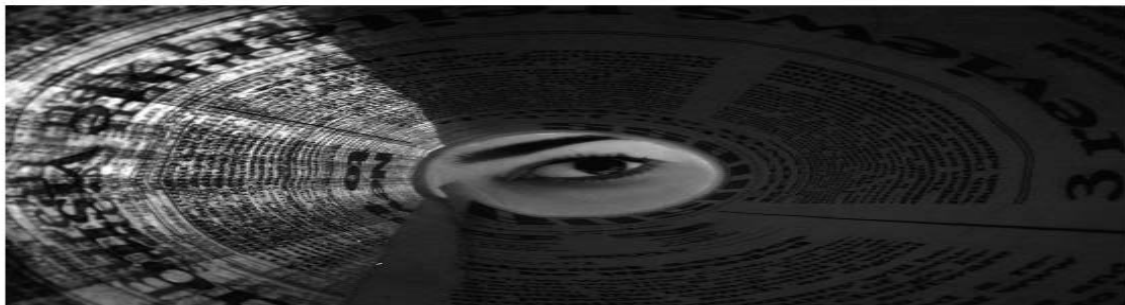
#### Missions :

- Rattaché au Responsable HSE
- Coordinateur des structures de sûreté interne des agences

**Comment répondre à nos annonces**  
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

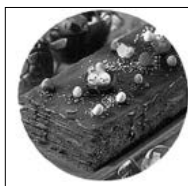
[www.emploipartner.com](http://www.emploipartner.com)  
Tel : 021 680 296/021 687 086  
Fax : 021 298 595

**MIDI**  
Quotidien national d'information Libre



## Cuisine

### Gâteau feuilleté au chocolat



#### Ingrédients :

280 g de beurre  
110 g de cacao en poudre sucré  
175 g de chocolat pâtisseries noir  
480 g de farine de blé  
1 jaune d'œuf  
25 cl de lait

3 œufs  
160 g de sucre en poudre  
3 c. à soupe de sucre glace  
Vermicelles en chocolat

#### Préparation :

Sortir le beurre à l'avance du réfrigérateur pour qu'il soit ramolli. Préparer la pâte : mélanger 80 g de cacao amer, 450 g de farine et 120 g sucre en poudre. Tamiser le mélange au-dessus d'un saladier. Creuser un puits. Au centre, mettre 250 g de beurre ramolli coupés en petits morceaux et deux œufs entiers. Travailler la pâte du bout des doigts en ajoutant 2 à 3 c. à soupe d'eau froide. La rouler en boule et la laisser reposer 1 heure au frais dans un linge propre.

Préchauffer le four à 180°C (th. 6). Fariner le plan de travail et déposer la pâte. La séparer en 4 parts égales. Abaisser chacune d'entre elles en un rectangle de 30 cm x 12 cm sur 3 mm d'épaisseur. Mettre une feuille de papier sulfurisé sur une plaque à pâtisserie et la déposer avec précaution en deux pâtons l'un bien espacé de l'autre. Enfourner 15 à 20 minutes puis laisser refroidir. Faire de même avec les 2 autres pâtons. Garder le four allumé.

Préparer la crème : mettre le lait à chauffer dans une casserole. Dans un bol, battre un œuf et un jaune avec le reste de sucre. Ajouter le reste de farine délayée avec le lait chaud. Reversez dans la casserole et faire épaissir 2 minutes en remuant. Hors du feu, ajouter les 30 g de beurre restants en remuant vivement. Faire fondre le chocolat 1 minute au micro-onde ou au bain-marie et ajouter au mélange en remuant à nouveau. Mettre au frais 1 heure.

Séparer la crème en 3. Sur un plat, déposer très régulièrement une plaque de biscuit, puis une couche de crème, une deuxième plaque de biscuit et une deuxième couche de crème, puis une troisième couche plaque et le dernier tiers de crème. Terminer par une plaque de biscuit. Mettre au frais.

Préparer le glaçage avant de servir. Mélanger le sucre glace avec 3 c. à soupe de cacao et 3 c. à café d'eau froide. Etaler sur le dessus du gâteau et parsemer de vermicelles en chocolat. Décorer avec des fruits confits.

## RAYONS UVA ET UVB

# Les crèmes solaires protègent-elles vraiment ?

*L'application d'un produit solaire constitue une mesure de protection certes, mais ne remplace aucunement les mesures de protection naturelles telles l'ombre et le port de vêtements adéquats et de lunettes de soleil.*

### Composants des crèmes solaires

Les produits solaires existent sous différentes formes : crèmes, lotions, laits, gels ou sprays. Le choix du produit dépend de votre type de peau, de l'ensoleillement et de l'activité prévue. Voici quelques informations pour vous aider à faire le bon choix :

#### Agent de conservation

Ce composant permet d'éviter la contamination du produit solaire par des bactéries. Cependant il peut parfois provoquer des allergies.

#### Emulsifiant

Produit utilisé pour stabiliser certains produits solaires (lait ou crème qui sont des



émulsions : mélanges d'eau et d'huile). Les émulsifiants peuvent également provoquer des allergies.

#### Ecran total

Produit qui protège des rayons UVA et

UVB. Cela ne veut pas dire que tous les rayons sont absorbés, puisqu'il existe des écrans totaux d'indice de protection variant entre 30 et 60. Un léger bronzage est possible quand même.

### Quelques vérités à savoir

- Aucun produit solaire n'assure une protection totale de la peau contre le soleil, pas même un écran total

- Un indice 30 ne protège pas deux fois plus contre les UVB. Ce dernier retient à 90 % des rayons UVB

- Il est important d'appliquer les produits généreusement au moins 30 minutes avant de s'exposer au soleil, pour que les filtres anti-UV puissent se répartir dans les couches supérieures de la peau

- Il est recommandé de renouveler l'application d'un produit solaire toutes les deux ou trois heures

- Se crêmer régulièrement ne prolonge pas le temps d'exposition au soleil. Lorsque celui-ci est écoulé, une seule protection reste valable : l'ombre.

## MAIN VERTE

# Plantes grimpantes

Les plantes grimpantes doivent être sélectionnées et plantées en fonction du rendu de leur développement.

En effet, une plante grimpante, comme la vigne vierge, va couvrir toute une façade alors qu'une clématite sera l'élément décoratif qui mettra en valeur un colombage.

### Où les planter ?

Toutes les plantes grimpantes ne sont pas capables de s'agripper toutes seules sur un support.

Certaines sont obligées de se faire aider, tels les rosiers grimpants (grâce à des attaches) tandis que d'autres (exemple la glycine) s'accrochent avec une telle vigueur qu'elles en déforment leur support !

### Quand les planter ?

Les plantes grimpantes sont vendues en conteneur ; ainsi vous pouvez effectuer votre plantation tout au long de l'année sauf en période de gel. Elles reprendront uniquement si vous leur fournissez un arrosage régulier. Toutefois, nous vous conseillons de les planter plutôt de septembre à avril.



### Comment les planter ?

Ouvrez un trou à côté du support sur lequel la plante grimpante va s'agripper. Sa dimension est en fonction de la taille du conteneur, mais toujours plus grand que ce dernier. Retirez la plante de son conteneur et plongez la motte dans l'eau afin de la réhydrater. Rebouchez le trou,

formez une cuvette et arrosez. Paillez la surface du trou de plantation, car le paillage évite au sol de se compacter trop vite et maintient l'humidité.

### Choix des variétés

La gamme de choix des plantes grimpantes est très large. Caduques ou pérennes, recherchées pour leurs floraisons (ex : clématites), leurs couleurs automnales (ex : vigne vierge), leurs parfums (ex : chèvrefeuille)...

### Leur entretien

Facile, réduit, il se limite à un simple nettoyage et à une taille légère des rameaux en automne. Quelques plantes grimpantes, comme les glycines, nécessitent des tailles pluriannuelles.

### Retenez ces deux règles simples :

1 - Une plante à floraison printanière se taille juste après la floraison. Ne taillez pas en hiver, vous risqueriez de supprimer la floraison de l'année.

2 - Une plante à floraison estivale se taille, quant à elle, en hiver pour favoriser la prochaine floraison.

## Trucs et astuces

### Engrais jardinage

Arrosez régulièrement vos plantes avec l'eau de cuisson de vos légumes, cette eau contient des vitamines et des sels minéraux, et vos plantes s'en porteront très bien et vous ferez des économies et serez écologique !



### La fougère



Ces jolies plantes demandent une température de 10 à 20 degrés, un arrosage quotidien hiver comme été, de la lumière (mais pas de soleil). En outre, elles n'aiment pas prendre l'air.

### Fleurs en pots

Les racines des plantes émettent des toxines qui finissent par se fixer sur la paroi interne du pot. Si vous avez donc l'intention de mettre une plante dans un pot vide. Commencez par nettoyer ce dernier avec de l'eau de Javel à 50%. Cela vous évitera des désagréments ultérieurs.



### Lutte contre



### les vers



# Pourquoi bâiller est-il contagieux ?

*C'est bien souvent irrésistible : lorsqu'on voit une personne bâiller, qu'il s'agisse d'un proche ou non, nous avons tendance à bâiller à notre tour. Un phénomène qui peut se produire même à des heures et dans des conditions où l'on n'a absolument pas sommeil. En cause ? La caractéristique sociale de l'homme.*

Un postulat philosophique récurrent qui s'est vérifié à plusieurs reprises par le biais d'études neurobiologiques. Tout du moins en ce qui concerne le fait de bâiller. Et cela à de quoi surprendre. Le bâillement se caractérise en effet par une contraction et un étirement généralisés des muscles respiratoires (diaphragme, intercostaux) de la face et du cou. Un cycle respiratoire très marqué qui se déroule en trois phases : une inhalation longue et très profonde, un acmé durant laquelle la respiration se bloque brièvement et l'étirement des muscles est maximal. Enfin, une expiration qui coïncide avec un relâchement et une détente des muscles. Ainsi, lorsqu'on bâille à la suite de quelqu'un d'autre, c'est un peu comme si, voyant quelqu'un s'étirer de tout son long, on ne pouvait s'empêcher d'en faire de même.

## Les neurones miroirs au cœur de l'échokinésie

L'explication de la contagion des bâillements - scientifiquement dénommée "échokinésie du bâillement" - est à chercher du côté du cerveau et, plus précisément, du lien entre perception d'autrui et fonctionnement neuronal. Un lien qui prend corps dans une certaines catégories des neurones moteurs : les neurones miroirs. Si les neurones moteurs peuvent être vus comme les microcircuits qui nous permettent de réaliser telle ou telle action, les neurones miroirs sont ceux qui nous permettent de nous voir agir à la place de l'autre. Comme cela est expliqué dans la courte animation ci-dessous, ils correspondent à un phénomène neurologique à l'origine d'un apprentissage "par imitation" et de l'empathie par exemple. C'est bien ces neurones miroirs qui sont à l'origine de l'échokinésie du bâillement. Des études ayant observé par IRM l'activité neuronale d'un cerveau face à des



bâillements ont en effet confirmé le rôle prépondérant de ces neurones miroirs. Problème : la plupart du temps, l'activation de cette catégorie de neurones est corrélée à un blocage moteur. Par empathie, l'individu se voit agir comme

l'autre, mais sans que cela ait une conséquence concrète immédiate. Le bâillement est ainsi une sorte d'exception où l'empathie se concrétise ; une exception qui pourrait être due à un processus de sélection naturelle qui permettait à nos

ancêtres de maintenir le niveau de vigilance de tout le groupe. Une hypothèse qui prend du crédit quand on sait que plus un individu est concentré sur une tâche, moins il est sensible au caractère contagieux du bâillement.

## Pourquoi fait-il plus chaud dans l'atmosphère du Soleil qu'à sa surface ?

Au cœur du Soleil, la fournaise atteint 15 millions de degrés. Une température qui diminue jusqu'à sa surface, chauffée à près de 6.000°C... et qui, en toute logique, devrait continuer à décroître à mesure que l'on s'élève dans l'atmosphère solaire. Or c'est tout le contraire : la température y est beaucoup plus élevée et peut grimper jusqu'à 1 million de degrés ! Une énigme sur laquelle les astrophysiciens se cassaient les dents depuis près d'un siècle. Des chercheurs français du Centre de physique théorique et du laboratoire Astrophysique, instrumentation-modélisation viennent enfin d'expliquer ce

phénomène. D'après leurs travaux, publiés dans la revue Nature, de véritables "mangroves magnétiques" transféreraient de grandes quantités d'énergie de la surface jusqu'à l'atmosphère solaire.

### Les racines de ces mangroves plongent dans le plasma et leurs branches s'élancent dans l'atmosphère

D'après les calculs des scientifiques, une couche contenant un plasma (un gaz partiellement ionisé) et située sous la surface du Soleil se comporte un peu comme une casserole. Chauffé par le bas, ce potage de

plasma forme des bulles et crée un phénomène de dynamo qui amplifie et maintient le champ magnétique. Ce dernier, en s'échappant à la surface, forme de petites taches solaires. Autour de ces taches apparaît ce que les chercheurs comparent à une mangrove : un réseau magnétique de "racines" qui plongent entre les bulles et de "branches" qui s'élancent en hauteur. Zoom sur la couche de plasma en ébullition située sous la surface du Soleil, à l'origine des "arbres magnétiques". Sur cette modélisation, les zones les plus chaudes apparaissent plus claires. De micro-érup-

tions surviennent dans ces racines, porteurs de courants électriques importants, et engendrent des ondes magnétiques qui se propagent le long des branches, un peu comme un son le long d'une corde pincée. Ces ondes transportent de l'énergie vers la couronne solaire et leur dissipation progressive chauffe cette dernière. En retombant vers la surface, la matière éjectée forme des tornades et des jets de plasma fins - des phénomènes tous deux déjà observés par les scientifiques à la surface de notre étoile, et qui confirment les modélisations des chercheurs français.

## Thermomètre

*Inventeurs : Physiciens florentins, Date : 1646, Lieu : Italie*

*Vers 1592, Galilée mit au point le premier thermoscope, mais il faudra attendre 1611 pour que Bartolomeo Teioux le dote d'une échelle graduée. C'est en 1646 que des Florentins - parmi lesquels le grand-duc Ferdinand II, protecteur de Galilée et de Torricelli - développèrent les premiers thermomètres, capables de mesurer quantitativement la température. Ils fonctionnaient grâce à la dilatation de certains alcools en fonction de la température. Au temps des premiers thermomètres, il existait une multitude d'échelles différentes.*



**LES 30 ANS DU TOP 50 LES  
TUBES QUI FONT DANSER !  
VOLUME 1**


22h35



Lors de deux nouvelles émissions exceptionnelles, enregistrées en public au Palais du Sports de Paris, et placées sous le signe de la fête, de la bonne humeur et de la nostalgie, vous allez découvrir les chansons qui ont fait le plus danser depuis la création du célèbre classement. Sur scène, une cinquantaine d'artistes d'hier et d'aujourd'hui chanteront leurs plus grands succès ou reprendront les tubes.

**LES VACANCES DE  
FRANÇOIS DAMIENS**


22h35



Qui mieux que François Damiens peut gâcher vos vacances dans la joie et dans la bonne humeur avec des situations alambiquées et des personnages plus déjantés les uns que les autres ? Que ce soit à l'aéroport, à l'hôtel, au bord de la mer ou à vélo, François Damiens n'a aucune limite et ses Caméras planquées sont aussi savoureuses que désopilantes.

**SAUVONS NOS TRÉSORS**


23h05



A l'occasion des Journées du Patrimoine et de sa semaine spécial Plus 2 Patrimoine, France 2 propose, samedi 19 septembre en prime-time, une soirée unique, présentée par Stéphane Bern, indirect de deux lieux hautement emblématiques et particulièrement prisés du grand public lors de cet événement annuel : le Palais de l'Élysée (qui enregistre, chaque année, des records de fréquentation) et l'Hôtel de la Marine.

**MISS MARPLE  
LE MAJOR PARLAIT TROP**


20h35



Miss Marple, en vacances aux Antilles, fait la connaissance du major Palgrave qui partage volontiers ses souvenirs du Kenya. Pour l'heure, ils se trouvent attablés avec d'autres convives lorsque le major propose de lui montrer la photo d'un assassin jamais arrêté et donc jamais condamné ! Le lendemain, le major est retrouvé mort dans sa chambre.



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

**LE RHIN : VISAGES D'UN  
FLEUVE**


22h30



Cœur de l'âme européenne, le Rhin est l'une des voies navigables les plus fréquentées de tout le continent. Des siècles durant, il a été une frontière âprement disputée entre la France et l'Allemagne ; depuis soixante-dix ans, il relie les deux pays. Ce superbe documentaire propose une redécouverte à vol d'oiseau de ce fleuve grandiose, depuis les Alpes jusqu'à la mer du Nord : sous cette perspective exclusivement aérienne et « planante ».

**FORT BOYARD**


20h45



Le Fort va une nouvelle fois mettre au défi une équipe de personnalités au cours d'épreuves plus insolites les unes que les autres. La règle du jeu est toujours la même : amasser le plus de boyards possible afin de venir en aide à une association. Dans ce numéro, l'équipe menée par Élodie Gossuin joue pour l'association Liv et Lumière dont le but est de récolter des fonds pour la recherche contre les tumeurs pédiatriques et pour l'accompagnement des enfants hospitalisés.

**NCIS : LOS ANGELES UN TRAIN  
PEUT EN CACHER UN AUTRE**


20h50



Le NCIS soupçonne des terroristes de préparer une attaque sur le réseau ferré européen après qu'un agent de sécurité est tué par deux hommes masqués dans une gare de triage. Deeks et Kensi se font passer pour des inspecteurs de la compagnie ferroviaire, soupçonnant un employé licencié de s'être allié à un expert en explosifs.

**ESPRITS CRIMINELS LES  
TÉMOINS DU SECRET**


22h35



Toute l'équipe collabore avec la CIA afin d'identifier un traître qui a assassiné un autre agent et cherche désespérément à tuer une informatrice saoudienne, qui se cache avec ses enfants. Rapidement, Penelope Garcia apprend qu'elle ne pourra pas faire partie de l'enquête, puisqu'elle apparaîtrait sur la liste noire de la CIA.



Web : www.lamidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lamedi-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine

e-mail : redaction@lamedi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lamedi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Midi libre  
Centre : SIA Diffusion : AMP Ouest : SIO  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SCA Bouzarhah : 02100007113000214 cte 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha  
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# Hailey Baldwin

**c'est déjà l'automne pour la it girl !**

Hailey Baldwin, nouvelle figure propulsée au rang de it girl, a déjà sorti sa garde-robe d'automne. Entre trench chic et T-shirt rock, pour elle c'est déjà le temps des feuilles mortes. un look délicieusement automnal qui pourrait en inspirer plus d'une.



## Anne-Claire Coudray les défis d'une jeune maman

A sa grande surprise, Anne-Claire Coudray a été promue à la présentation du JT du week-end de TF1, dès vendredi 18 septembre.

Elle aurait sûrement aimé prolonger encore un peu son congé de maternité pour profiter encore de sa petite Amalya... mais elle a autre défi à relever.

## Jean-Luc Delarue

émission hommage le 17 septembre sur D8

Trois ans sont passés depuis la disparition de Jean-Luc Delarue, décédé le 24 août 2012 des suites

d'un cancer de l'estomac et du péritoine. Pour rendre hommage à son fils, Maryse a accepté de témoigner dans un documentaire diffusé le 17 septembre sur D8. "C'est Icare pour moi, mon fils.

Il vivait trop près du soleil" a-t-elle affirmé.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h59
Dohr	12h42
Asr	16h12
Maghreb	18h57
Icha	20h16

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*  
N° 2589 | Ven. 18 - Sam. 19 septembre 2015

**MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
**0550.18.37.57**

UN HOMMAGE LUI EST RENDU HIER VENDREDI ET AUJOURD'HUI SAMEDI À TIZI-OUZOU

## QUI SE SOUVIENT DU CHANTEUR HAMIDOUCHE ?

C'est un nom que tous les nostalgiques des années 70 et 80 connaissent bien et qui reste dans la mémoire collective même si 13 ans après sa mort, il est beaucoup moins présent. Ces derniers et ceux de la nouvelle génération ont tenu à rendre hommage au chanteur Hamidouche décédé le 5 juin de l'année 2002 à Marseille des suites d'une longue maladie. On pourra ainsi assister à une procession de fans qui se sont déplacés de plusieurs localités de la Kabylie à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou. Une occasion pour revisiter le répertoire musical légué par le chanteur. D'ailleurs, à cet effet, les organisateurs de cette louable initiative qui n'est autre que la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, ont concocté un programme assez riche et varié qui consiste en une exposition sur la vie et l'œuvre de l'artiste au niveau du hall de la Maison de la culture, à travers laquelle ont été mis en avant les différentes réalisations du chanteur tout au long de sa carrière musicale, ceci en plus de photographies et autres coupures de presse relatives à la vie et l'œuvre de Hamidouche, de son vrai nom Ahmed Khedim. Un artiste qui a fait ses preuves



pendant les années 70 où il a charmé le public. Et aujourd'hui encore, il n'en demeure pas moins que ses chansons demeurent écoutées. Par ailleurs, une pléiade de chanteurs sera sur la scène de la maison de culture pour rendre un vibrant hommage en puisant notamment dans son répertoire musical pour interpréter ses plus grands titres à l'occasion. Qui ne connaît en effet *Aouiza semhassa*, un titre qui a marqué le début de sa carrière. De son vivant, Hamidouche était l'un des chanteurs les plus connus de sa génération. Il a été même intronisé par

Slimane Azem, père de la chanson de l'émigration, en 1982 à l'Olympia, lors de son concert historique à Paris. Hamidouche, enfant prodige d'Agouni Baklane, son village natal, dans la commune de Makouda, a enregistré son premier album en 1978 ou il avait déjà réalisé un succès en Kabylie. C'était juste après la fin de son service militaire, passé à Tindouf en plein conflit algéro-marocain. Hamidouche était traumatisé et fortement éprouvé durant son service militaire, surtout suite à la perte de son meilleur ami Mohand Azzou à Tindouf, à qui il a réservé l'une de ses meilleures chansons, intitulée *Izem ni drebba tsedda* (le fils de la lionne). Loin des feux de la rampe, l'ancien instituteur, avait réalisé une série de succès durant la décennie des années 80. Modeste et humble, il est toujours resté très proche et attaché à ses amis et son entourage. En plus des belles chansons d'amour, avec un timbre de voix inimitable et un style de musique propre à lui, le fils de Attouche, a toujours pris garde de toucher à tous les thèmes qui font le quotidien de la jeunesse. Il a ainsi interprété des titres sur la joie, la déception, et autres thèmes avec lesquels il a su séduire le public.

R. N.

## INCENDIE DANS UNE UNITÉ DE PESTICIDES À MAGHNIA Deux personnes asphyxiées

Deux personnes ont été atteintes d'asphyxie dans un incendie, qui s'est déclaré mercredi dans une unité de fabrication de pesticides à Maghnia, a-t-on appris du service communication de la direction de la Protection civile. Les blessés ont été transférés dans un état grave vers l'hôpital, pendant que les éléments de la protection civile de Maghnia et de Sabra poursuivent encore l'extinction du feu, a indiqué la même source soulignant que les flammes se sont propagées au bloc de production où se trouve des produits chimiques dangereux, ce qui a rendu difficile la mission des sapeurs pompiers. Par ailleurs, l'unité de la Protection civile de Boukanoun de Bab El-Asa a enregistré un accident de la circulation mortel, mercredi après midi au lieu-dit "Ramram" relevant de Marsa Ben-M'hidi, suite à une collision entre un véhicule et une motocyclette dont le conducteur a succombé à ses blessures sur place. Son accompagnateur, grièvement blessé, a été transféré à l'hôpital, alors que le chauffeur du véhicule a pris la fuite, ..

## PORTÉ DISPARU DEPUIS PLUS DE 48 HEURES

### Les services de police de Mila mobilisés pour retrouver le petit Anès

Les services de police de la wilaya de Mila sont mobilisés et les recherches s'intensifient pour retrouver le petit Anès Berdjem (5 ans), porté disparu depuis plus de 48 heures, a-t-on appris jeudi auprès d'une source policière. L'enfant qui réside dans la commune de Chelghoum-Laid se trouvait mardi dernier chez ses grands-parents, à Mila et jouait, aux alentours de 11 h devant la demeure familiale à la cité El-Kouf, lorsqu'il n'a plus donné signe de vie, a précisé son grand-père, Mohamed Bouhbila. Dès l'alerte donnée, les services de police et de la gendarmerie ont entamé les recherches, aidés de proches et de voisins du petit garçon. Le wali de Mila, Abderrahmane Madani Fouath, s'était rendu dans la matinée chez la famille de l'enfant, à la cité Al-Kouf, pour exprimer toute sa sympathie et réaffirmer la mobilisation des services de sécurité pour retrouver Anès. La disparition d'Anès Berdjem, largement répercutée sur les réseaux sociaux a suscité une vive émotion. Jeudi en fin de journée, l'espoir de le retrouver sain et sauf demeure très grand.

## CONTREBANDE DE CORAIL

### Plus de 20 kg saisis à El-Tarf

Une quantité de plus de 20 kg de corail brut destinée à la contrebande a été saisie, mercredi à Oum-Theboul à El-Tarf, par les services des Douanes algériennes, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps constitué. La saisie a été opérée au lieu-dit Heddada, près d'Oum-Theboul, à "la suite d'une souricière tendue par les douaniers", a ajouté la même source, soulignant que "les contrebandiers qui circulaient à bord d'un véhicule ont abandonné le corail et pris la fuite à la vue des douaniers". Pas moins de 96 kg de ce trésor de la mer, très convoité par les contrebandiers de tous bords, ont été saisis durant les six derniers mois dans la wilaya d'El-Tarf, ont rappelé les services des Douanes algériennes.

## IL VEUT Y ACCUEILLIR LES RÉFUGIÉS

### Naguib Sawiris veut acheter deux îles grecques

Des îles où s'installeraient en toute légalité des milliers de réfugiés syriens et irakiens : c'est le projet audacieux de Naguib Sawiris, un milliardaire égyptien habitué des coups d'éclat médiatiques. Sa fortune frôle les trois milliards d'euros, comme l'explique Franck Genauzeau, le correspondant de France 2 dans la région. Pour offrir une terre d'accueil aux réfugiés, il se dit prêt à investir 300 millions.

"Tout ce que je demande, c'est qu'on me trouve une île, et je paierai pour l'acheter, je pourrai y conduire 50.000 personnes", déclarait Naguib Sawiris lors d'une interview télévisée il y a quelques jours. On aurait pu croire à une plaisanterie, mais le milliardaire a annoncé jeudi, via un communiqué, être entré en contact avec deux propriétaires privés d'îles grecques inhabitées. Il espère que les autorités grecques vont le laisser mener à bien ce projet, et affirme avoir vu affluer les propositions de dons pour le soutenir. Il annonce enfin que si son projet aboutit, une île portera le nom d'Aylan, le petit réfugié retrouvé mort sur les côtes turques il y a 15 jours.

## INCENDIE D'UN HÔTEL À LA MECQUE Plus de mille personnes évacuées

Plus de mille personnes ont été évacuées d'un hôtel à La Mecque après un incendie, a annoncé jeudi la défense civile saoudienne, alors que le pays continue à accueillir les pèlerins pour accomplir le cinquième pilier de l'islam le hadj. Deux pèlerins ont été blessés dans l'incendie nocturne dans une chambre de l'hôtel où étaient logés des ressortissants d'un pays asiatique qui n'a pas été identifié, a précisé un porte-parole, le colonel Abdallah al-Harithi, dans un communiqué. Au total, 1.028 fidèles ont été évacués de l'hôtel de 11 étages et devraient être relogés ailleurs à La Mecque, a-t-il ajouté, sans préciser les causes du sinistre ni l'étendue des dégâts. A rappeler qu'un grave accident s'était produit vendredi dernier par la chute d'une grue géante à la Grande Mosquée de La Mecque, faisant au moins 107 morts et quelque 400 blessés parmi les fidèles rassemblés pour le hadj.

## JOURNÉES DE L'AID EL-ADHA

### LA DISTRIBUTION DU CARBURANT ASSURÉE NORMALEMENT

Le carburant sera disponible durant la journée de l'Aid El-Adha, à l'instar des autres jours, indique jeudi un communiqué de l'Entreprise nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal). "La distribution des produits pétroliers sera assurée sur l'ensemble des stations-services et des points de vente de jour comme de nuit à travers tout le territoire national", précise le communiqué.